

Courriel

Repentigny, le 16 novembre 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le Lac Rouge à Saint-Didace
depuis novembre 2009**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 25 octobre 2016, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

1. Lettre du 29 mars 2011, 4 pages
2. Rapport d'inspection du 30 mars 2011, 15 pages
3. Rapport de vérification du 27 mars 2013, 15 pages
4. Rapport d'inspection du 21 août 2012, 22 pages
5. Lettre du 25 mars 2013, 1 page
6. Lettre du 9 janvier 2015 sans les p.j, 2 pages
7. Rapport d'inspection du 9 janvier 2015, 3 pages

Cependant, après vérification auprès des différents intervenants, nous sommes dans l'incapacité de retracer les pièces jointe à la lettre du 9 janvier 2015 et par conséquent de vous les remettre.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu de l'article 27 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

RAPPEL

Repentigny, le 29 mars 2011

9161-0790 Québec Inc.
5025, Rue de la Rivière
Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

N/Réf. : 7430-14-01-10734-01

N/Document : 400804135

Objet : Avis d'infraction du 12 novembre 2009

Monsieur,

La présente fait suite à l'avis d'infraction cité en objet dans lequel nous vous demandons de nous soumettre un plan des correctifs. Une réponse de votre part, proposant une liste des correctifs à apporter, a été reçue le 25 mars 2010. Cependant, suite à une inspection réalisée le 24 septembre 2010 par une fonctionnaire dûment autorisée, il a été constaté que certains des correctifs réalisés n'étaient pas conformes aux certificats d'autorisations délivrés le 15 janvier et le 19 juin 2009 pour la construction d'une route de plus de 1 km. (Voir page 3 pour la liste des travaux à réaliser).

Nous vous demandons de nous faire parvenir un plan détaillé des correctifs, et ce, sans délai à l'adresse et attention ci-dessous. À défaut de donner suite à notre demande, nous serons dans l'obligation de recommander le transfert de votre dossier à notre service des enquêtes afin que ce dernier puisse y donner les suites appropriées.

Madame Luce Picard
Centre de contrôle environnemental du Québec
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6

Nous vous rappelons que l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 demeure toujours en vigueur.

Bureau de Repentigny

100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Télécopieur : (450) 654-6131

Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (450) 654-4355

La présente ne saurait aucunement être considérée comme limitative et nous nous réservons le droit de vous signifier toute autre infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement et aux règlements adoptés sous son égide. Elle ne constitue de plus, en aucune façon, une renonciation de notre part à entreprendre les procédures judiciaires appropriées, et ce, sans autre avis ni délai.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au (450) 654-4355, poste 259.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LP/lp

Luce Picard, technicienne
Secteur hydrique

p. j. Extraits du rapport d'inspection du 2010-09-24. Listes des correctifs à apporter.

Domaine du lac Rouge Saint-Didace

Liste des correctifs à apporter

(extrait du rapport d'inspection du 24 septembre 2010)

Les correctifs à l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 n'ont pas tous été réalisés conformément aux certificats d'autorisation du 15 janvier et du 19 juin 2009 en ce qui a trait au contrôle des sédiments vers les cours d'eau : fossés de drainage et bassins de sédimentation absents ou inadéquats :

Bassins de rétention absents ou inadéquats :

- Tributaire # 1, - Lot 16 *voir amont*
- Tributaire # 3,
- Tributaire # 4 côté nord *lots 37-38*
- Dans le secteur des ponceaux des terrains 14, 80 et 84 *605-107-108-NB.*
- Dans le secteur de la tourbière (terrains 53-54-55, amont et aval) ;

Aménagement des fossés de drainage déficient

- Dans le secteur des terrains 80-84
- Dans le secteur du tributaire # 4.

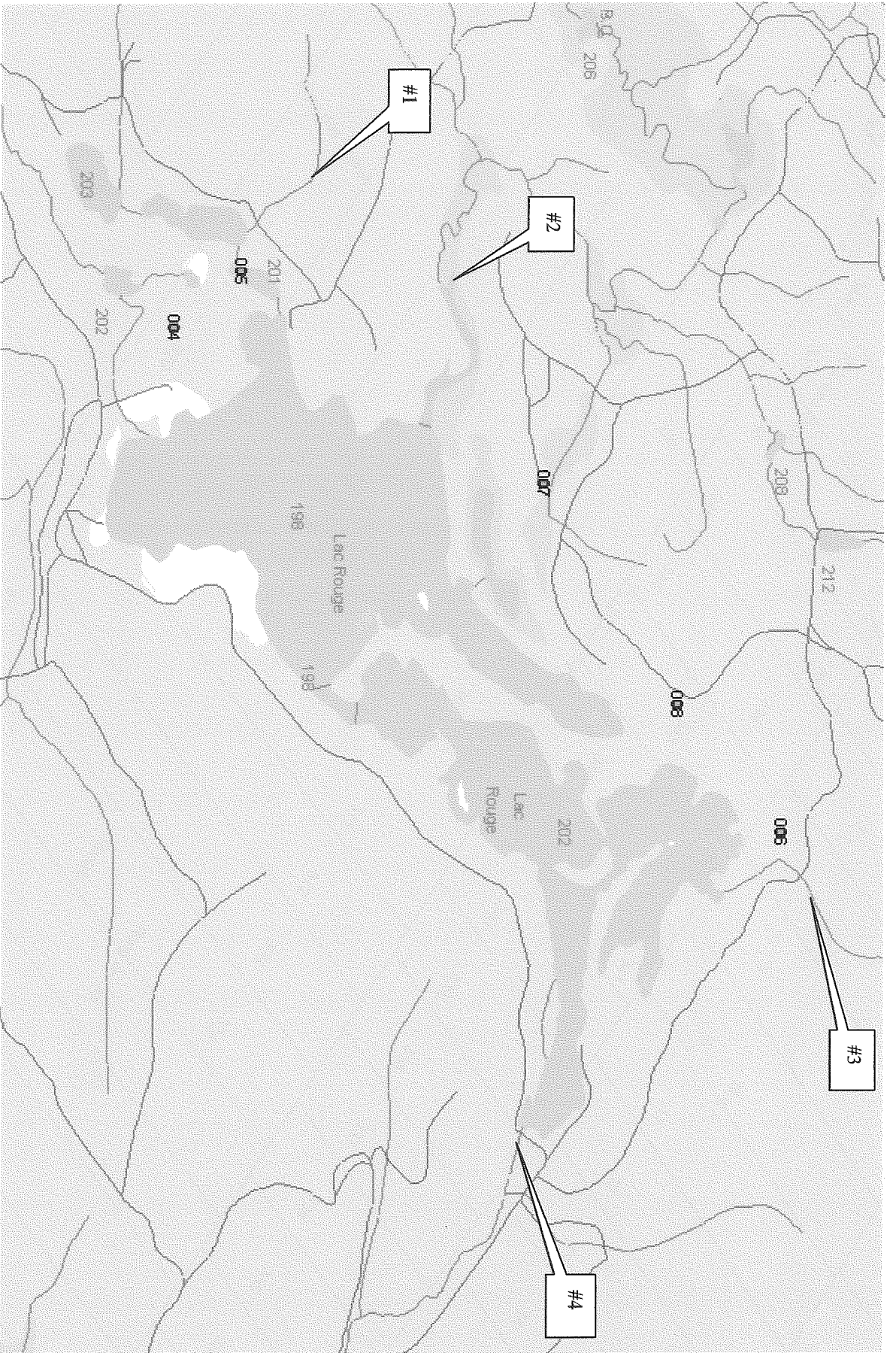
Reprise végétale non adéquate des talus du chemin

- Dans la bande riveraine du tributaire # 4, - *Lot 45*
- Dans le talus du ponceau situé entre les terrains 13 et 14,
- Dans le secteur de la tourbière (terrains 53-54-55).

Ponceau colmaté

- Ponceau entre les terrains 13 et 14 (dois être nettoyé).

J'ai en voyé la fiche sur les bassins de sédimentation dans la lettre.



Domaine du Lac Rouge 2010-09-24

1-2-3-4 : tributaires du lac Rouge

Luce Picard

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides
Région de Lanaudière
Bureau de Repentigny

1. Identification

Date de l'inspection : 2010-09-24 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 9 h 45	Heure de départ : 11 h 35
Inspecteur : Luce Picard	Accompagné de : Mylène Bruneau	
No intervention : 300573091	No gestion documentaire : 7430-14-01-10734-01	
Type d'intervention : Inspection pour suivi d'infraction	No document : 400802443	
Type de demande liée : Document officiel	No demande : 20085616	
But de l'inspection : Vérifier si les correctifs ont été apportés suite à l'émission des avis d'infraction du 15 septembre 2008 et du 12 novembre 2009.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Domaine du Lac Rouge	
Nom usuel du lieu : Domaine du Lac Rouge	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Lots 340-P, 343-P, 364-P à 368-P, 370-P, 8-P à 13-P, 13-1 du bloc A, Cadastre de la Paroisse de Saint-Didace	
No du lieu : X2098835	Type de lieu : Lac
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 46,4236666667 -73,2387166667	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Yvan Lefrançois	5025, de la Rivière Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0	Y2067131

Conditions météo
pluie légère, 10 C

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
NA		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 13

Nombre de photos annexées : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Olympus Stylus 770 SW.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la *Directive sur la gestion des photos numériques*.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-14\piclu01\7430-14-01-10734-01\2010-09-24

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos ---NA---

L'appareil GPS utilisé est le modèle GPS 76 CX de la compagnie Garmin. La précision de l'appareil GPS varie de 3 à 10 mètres. Les points sont localisés sur une carte provenant du logiciel Géoguichet et la description sommaire de la correspondance des points est annexée au rapport. La localisation des photos est inscrite sur un plan annexé au rapport.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1 2	Orthophoto avec points GPS prélevés lors de l'inspection Carte de localisation des cours d'eau Lac Rouge Atlas SAGO
<input type="checkbox"/> Autre	3	Description des points GPS et des photos prélevés lors de l'inspection

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Phase 1

Un CA (certificat d'autorisation) a été émis le 15 janvier 2009 suite aux avis d'infraction du 26 octobre 2007 et du 15 septembre 2008 pour la construction d'une route de plus de 1 km et pour des interventions dans des milieux humides (marais et tourbière) sans autorisation. Cette autorisation encadre les travaux pour la construction d'une route de plus de 1 km ainsi que les correctifs à l'avis d'infraction.

Phase 2

Un CA émis le 19 juin 2009 a été délivré pour la construction de la phase 2 de la route qui s'insère dans le projet global de développement résidentiel prévoyant l'aménagement de 90 terrains de villégiature en bordure du lac Rouge.

Le suivi de la conformité des autorisations doit être réalisé deux ans et cinq ans après les travaux.

Inspections

Une inspection réalisée le 16 octobre 2009 a permis de constater les faits suivants :

- La restauration des milieux perturbés situés sur les terrains # 2-3 et 6 a été réalisée tel que demandé au CA du 15 janvier 2009, phase 1. Les correctifs à l'avis d'infraction du 15 septembre 2008 ont donc été réalisés.
- L'ensemencement des talus du chemin se trouvant en bande riveraine des cours d'eau et des milieux humides a été fait, cependant certains secteurs (terrains # 14, 37-38 et 45) sont à réensemencés, car la reprise végétale n'a pas été réussie ;
- Les fossés de drainage et les bassins de sédimentation sont absents ou inadéquats.

Avis d'infraction

Un avis d'infraction a été transmis le 12 novembre 2009 pour avoir omis de respecter les conditions des deux certificats d'autorisation lors de la construction de la route, en l'occurrence par l'absence de fossé de drainage et de bassin de sédimentation permettant de réduire l'apport de sédiments fins vers les cours d'eau. Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1.

Réponse à l'avis

Le 8 février 2010, le propriétaire du Domaine du lac Rouge a écrit au MDDEP que les travaux correctifs seraient réalisés d'ici le 30 mai 2010.

- La présente inspection a été réalisée afin de vérifier si les correctifs demandés dans l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 ont été apportés.

3. Description de l'inspection

L'inspection a été réalisée en compagnie de l'inspectrice du MDDEP qui avait réalisé l'inspection du 16 octobre 2009.

Phase 1Secteur Ouest / terrains 13-14-16 / Tributaire # 1

Le ponceau situé entre les terrains #13 et #14 est ensablé sur 1/3 de son ouverture et un amas de sable s'étend sur près de 8 mètres en aval du ponceau. Dans ce secteur, les talus ne sont pas végétalisés à 75 % tel que prévu au CA (photo 2). Le bassin de rétention situé à l'ouest du chemin est inadéquat. Lors de l'inspection, il n'y avait pas d'écoulement d'eau au travers du ponceau ni sur le terrain en amont et en aval du ponceau. Selon les cartes de Atlas SAGO (annexe 3), un cours d'eau est existant dans ce secteur. Celui-ci n'était pas visible à partir du chemin.

Le tributaire #1 était à sec en amont du ponceau (photo 1) et le bassin de rétention qui y est aménagé n'est pas adéquat.

Tributaire # 4

Le ponceau du tributaire #4 laisse passer l'eau librement. La reprise végétale est adéquate dans les talus du ponceau. À la jonction du chemin forestier et du chemin du Domaine du lac Rouge (GPS 06), il n'y a pas de fossé de rue. Une excavation est présente dans ce secteur (photo 3) et le bassin de rétention placé dans le fossé en amont du milieu humide attendant au tributaire #4 n'est pas aménagé correctement.

Tributaire # 3

Les talus du ponceau du tributaire # 3 sont végétalisés à 75%.

Tourbière à conserver terrains 53, 54 et 55

Les talus de la section du chemin qui passe dans la tourbière (terrains #53, 54 et 55) sont végétalisés. Le ponceau n'est pas bloqué et il y a de l'eau de part et d'autre du chemin. Il n'y a pas de fossé dans ce secteur. Un bassin de sédimentation a été creusé dans le bas de la pente du chemin, côté sud (photo 5) et une butte de terre empêche l'eau de ruisseler directement dans le milieu humide. Les talus de la route en amont ne sont pas végétalisés.

Phase 2Tributaire #2

Il n'y a pas de fossé de drainage ni de bassin de sédimentation dans le secteur des terrains # 80 et 84. Les ponceaux qui y sont aménagés permettent la circulation de cours d'eau qui se jettent dans le tributaire #2. Ces cours d'eau n'ont pas été observés lors de la visite. Les ponceaux étaient à sec.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**5. Conclusion**

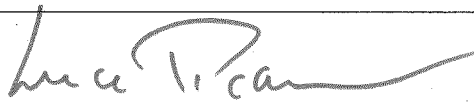
- Les correctifs à l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 n'ont pas tous été réalisés conformément aux CA du 15 janvier et du 19 juin 2009 en ce qui a trait au contrôle des sédiments vers les cours d'eau : fossés de drainage et bassins de sédimentation absents ou inadéquats :
 - Bassins de rétention absents ou inadéquats aux tributaires # 1, # 3, # 4 côté nord, dans le secteur des ponceaux des terrains 14, 80 et 84, ainsi qu'en amont de la tourbière (terrains 53-54-55);
 - Aménagement des fossés de drainage déficient particulièrement dans le secteur des terrains 80-84 et du tributaire # 4.
 - Reprise végétale non adéquate des talus du chemin dans la bande riveraine du tributaire # 4, du ponceau situé entre les terrains 13 et 14, ainsi que de la tourbière (terrains 53-54-55).
- Le ponceau situé entre les terrains 13 et 14 est colmaté.
- Le lit des cours d'eau localisés entre les terrains 13 et 14 ainsi que 80 et 84 était à sec et leur parcours n'a pas été observé en amont

6. Recommandations

Transmettre une lettre de rappel à l'avis d'infraction mentionnant les travaux qui restent à réaliser afin de respecter les clauses des autorisations pour les phases 1 et 2 de construction de la route au Domaine du lac Rouge.

Réaliser une inspection à l'été 2011 afin de vérifier si les travaux correctifs ont été réalisés et pour vérifier la localisation des cours d'eau dans le secteur des terrains 13,14, 80 et 84.

Signature :



Date de rédaction: 2011-03-29

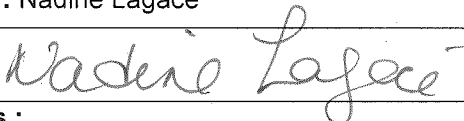
Année/mois/jour

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Nadine Lagacé

Fonction :

Signature :

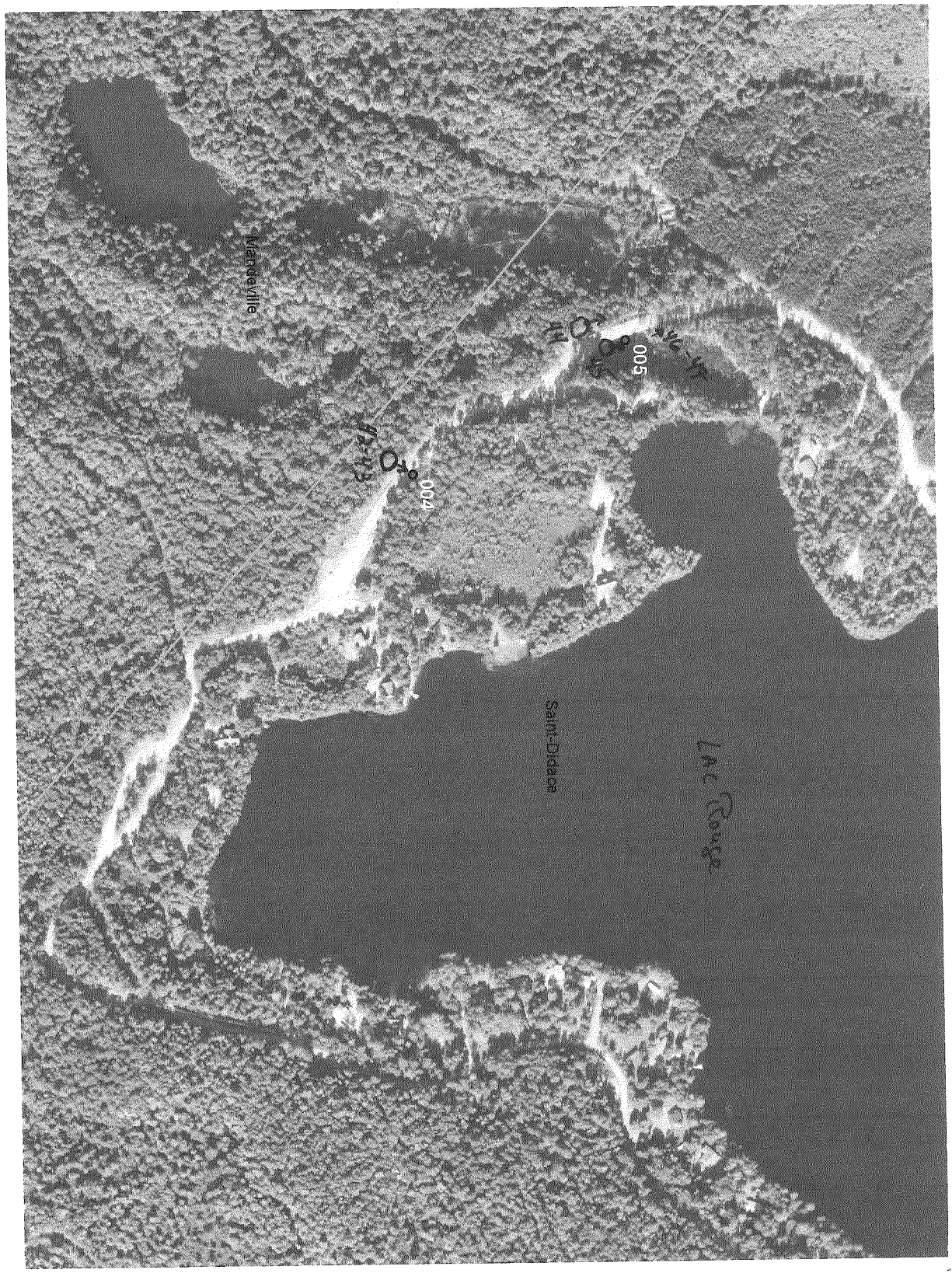


Date : 2011-03-30

Année/mois/jour

Commentaires :

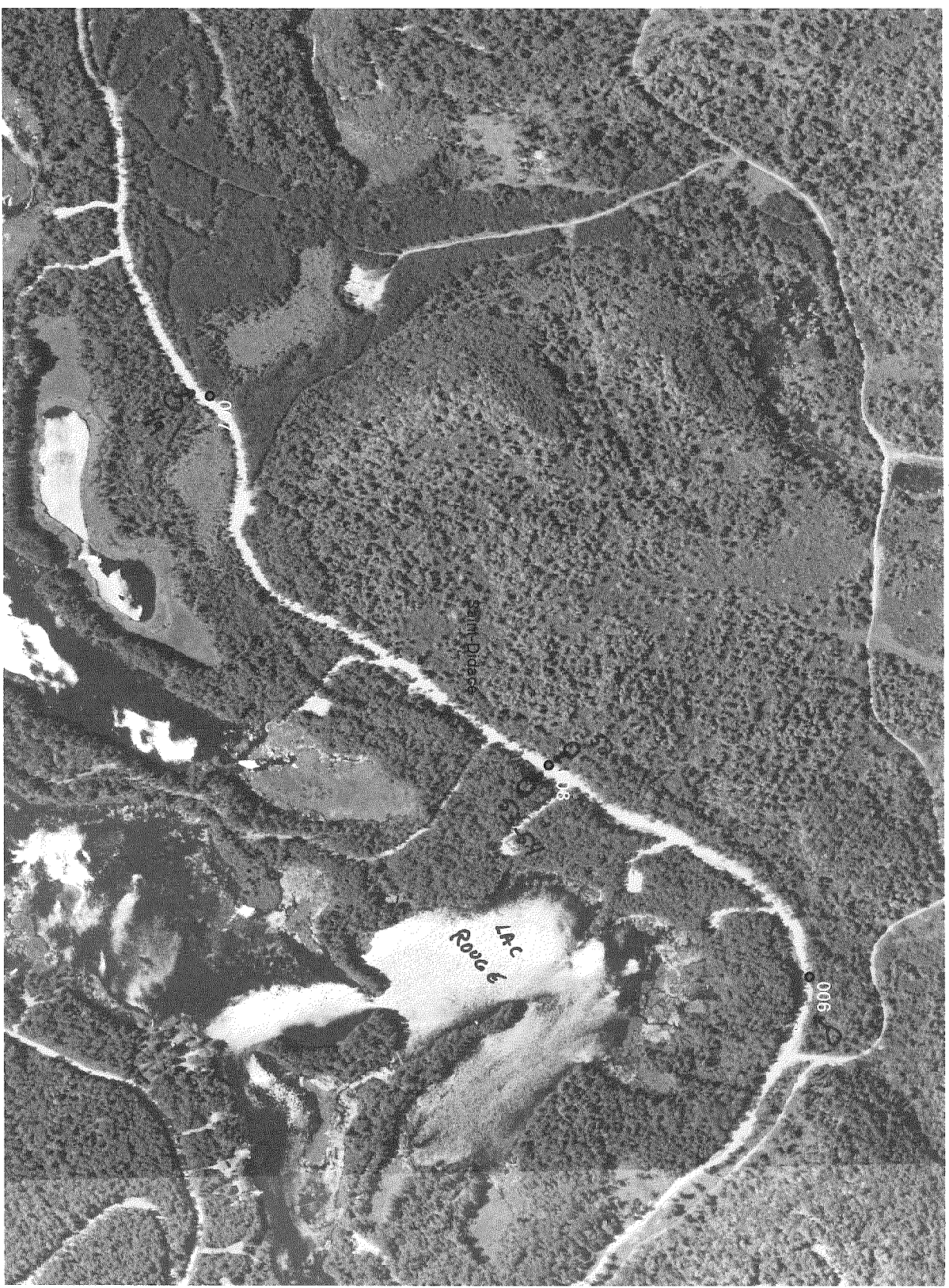
7430-14-01-1073401 - R.I - 2010-09-24



840 : Localisation des photos avec numérotation des 2 derniers chiffres du fichier JPG

ORTHO PHOTO - 2008

- 08017151 F08 - 1/15,000
- 08017149 F08 - 1/15,000
- 08013087 F08 1/15,000



ANNEXE1 du Rapport d'inspection
pages 8-

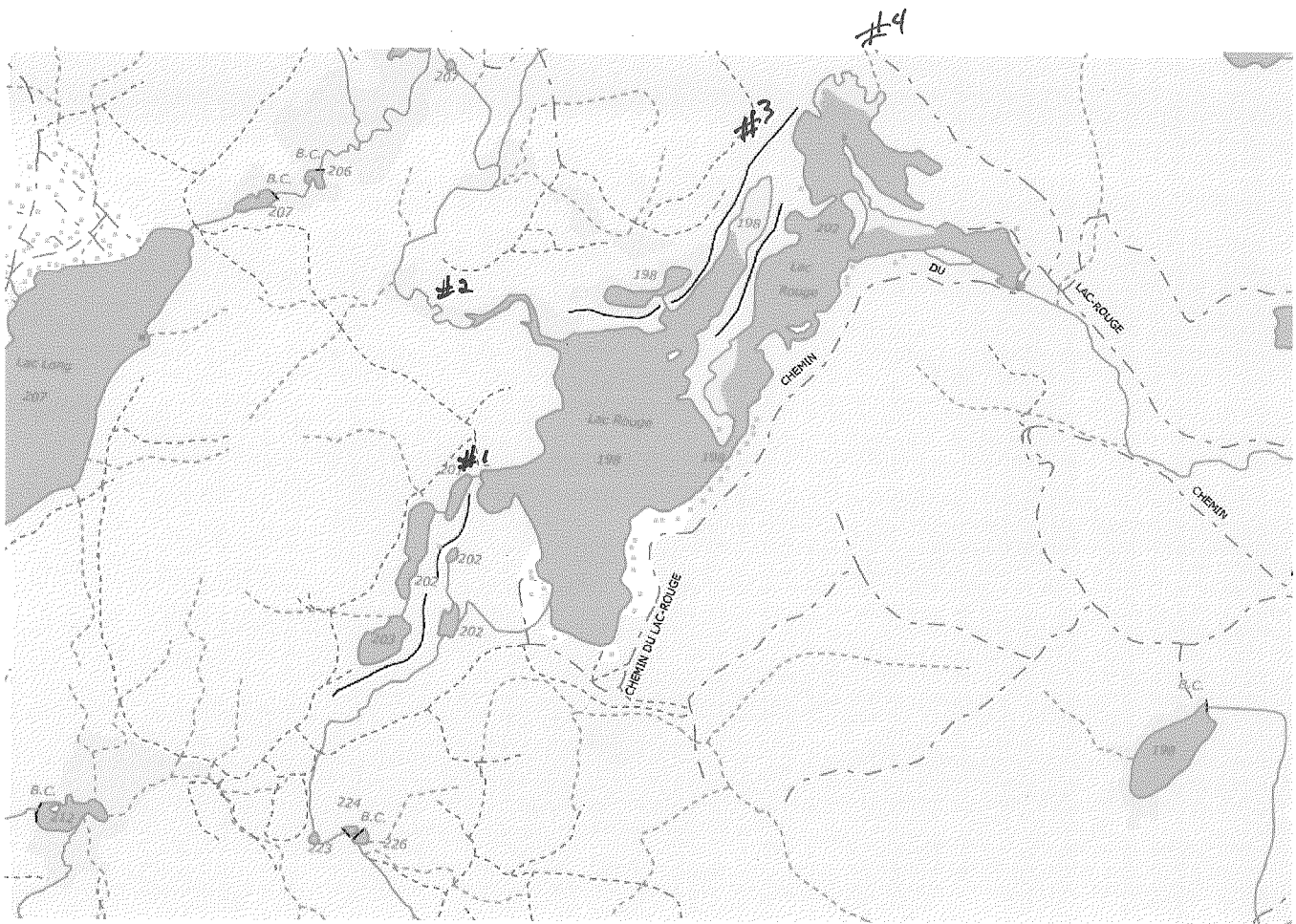
7430-14-01- 10734-01

2010-09-24

No GPS	Coordonnées GPS	date	# Photo	Description
		2010-09-24		Domaine du Lac Rouge St-Didace 7430-14-01-16734-01
3		2010-09-24		
4		2010-09-24	P9240042 P9240043	Ponceau côté du lac. Secteur du lot 14. Sédiments s'étendant sur près de 8 m. Ponceau côté est du chemin
5		2010-09-24	P9240044 P9240045 P9240046	Ponceau côté Ouest du chemin. Cours d'eau à sec ponceau côté Est du chemin. Cours d'eau à sec Nord - Est du GPS 05
6		2010-09-24	P9240047 P9240048	Milieu humide bas de pente secteur Nord - Est GPS 05 Bassin de sédimentation bas de pente d'un chemin forestier secteur lot 37
7		2010-09-24	P9240049 P9240050 P9240051	Bassin de sédimentation bas de pente d'un chemin forestier secteur lot 37 Milieu humide côté Nord-Est du chemin. Secteur des lots 53 -54 Milieu humide côté Nord-Est du chemin. Secteur des lots 53 -54
8		2010-09-24	P9240052	Ponceau côté Ouest du chemin
8		2010-09-24	P9240053	Ponceau côté du Est du chemin
8		2010-09-24	P9240054	Reprise végétale à 75 % bordure du ponceau Est

R. Inspection 2010-09-24

ANNEXE-3



: + TRIBUTAIRES IDENTIFIÉS DANS DEMANDES DE CA.

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : P92400044 et P92440045 JPG

Description : Ponceau dans le secteur du terrain situé au # civique 1100.

Cours d'eau à sec de part et d'autre de la rue.
GPS 05

Tributaire # 1

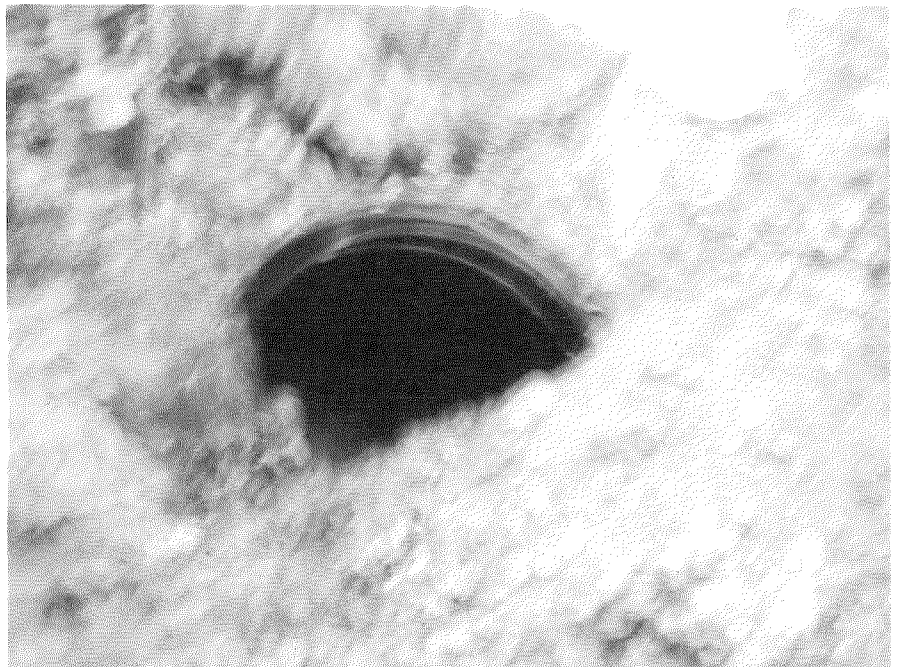


Photo no : 2

Fichier : P92400043.JPG

Description : Ponceau avant le terrain 14. Il est ensablé.

GPS 04



Annexe – Photos

Photo no : 3

Fichier : P9240048.JPG

Description : Bassin de sédimentation
situé à l'intersection d'un chemin
secondaire
GPS 06 *Lot 37*

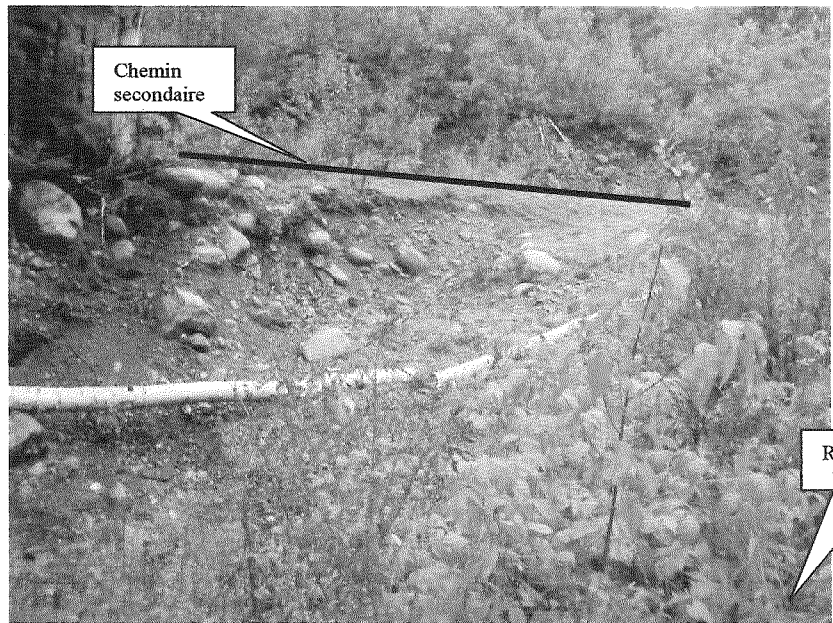


Photo no : 4

Fichier : P9240049.JPG

Description : Bassin de sédimentation.
GPS 07



Photo no : 5

Fichier : P9240050.JPG

Description : Milieu humide attenant
au côté nord de la rue.
Lots 53-54



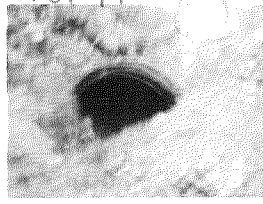
Sédiments



P9240042.JPG

GPS-004

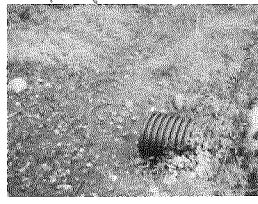
Lot 14



P9240043.JPG

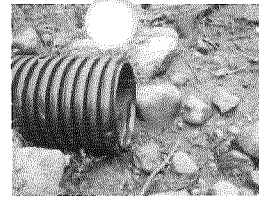
1^{er} ponceau GPS-004

Ponceau trop haut



P9240044.JPG

GPS-05 - cours d'eau à sec



P9240045.JPG

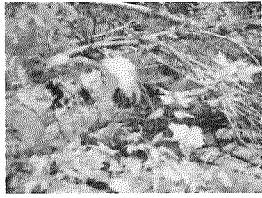
GPS-05 côté du lac ponceau Haut

Nord-Est



P9240046.JPG

Amont GPS-05



P9240047.JPG

Milieu humide bas de pente au GPS-05



Lot 17 P9240048.JPG

Basin sédimentation Bassin de pente



P9240049.JPG

GPS-07 - Bassin sédimentation non terminé



P9240050.JPG

Milieu humide



P9240051.JPG

Sédiments entraînés vers tourbière



P9240052.JPG

GPS-08 - Ponceau



P9240053.JPG

Ponceau côté du Lac



P9240054.JPG

Vegetation reprise à 75% GPS-07

RI: 400

7430-14-01-10734-01

Luce Picard

2010-09-24

wp004-008.txt

H SOFTWARE NAME & VERSION
I GPSU 4,15 FREeware VERSION
S DateFormat=yyyy-MM-dd
S Units=M,M
S SymbolSet=2

H R DATUM
M E NAD83 066 0,0000000E+00 -1,6434840E-11 0 0 0

H COORDINATE SYSTEM
U LAT LON DEG

F ID-----	Latitude	Longitude	Symbol-----	T Alt(m)	Date	Time
W 004 00:00:00 24-SEP-10 9:57:58	N46,415447	W073,257526	Waypoint	I 204,6	1989-12-31	
W 005 00:00:00 24-SEP-10 10:07:54	N46,417020	W073,258865	Waypoint	I 185,4	1989-12-31	
W 006 00:00:00 24-SEP-10 10:38:10	N46,429618	W073,245724	Waypoint	I 198,4	1989-12-31	
W 007 00:00:00 24-SEP-10 11:03:30	N46,424085	W073,253872	Waypoint	I 194,8	1989-12-31	
W 008 00:00:00 24-SEP-10 11:17:47	N46,427205	W073,248706	Waypoint	I 196,2	1989-12-31	

24 sept 2010

Domaine du lac Rouge à Saint-Didace

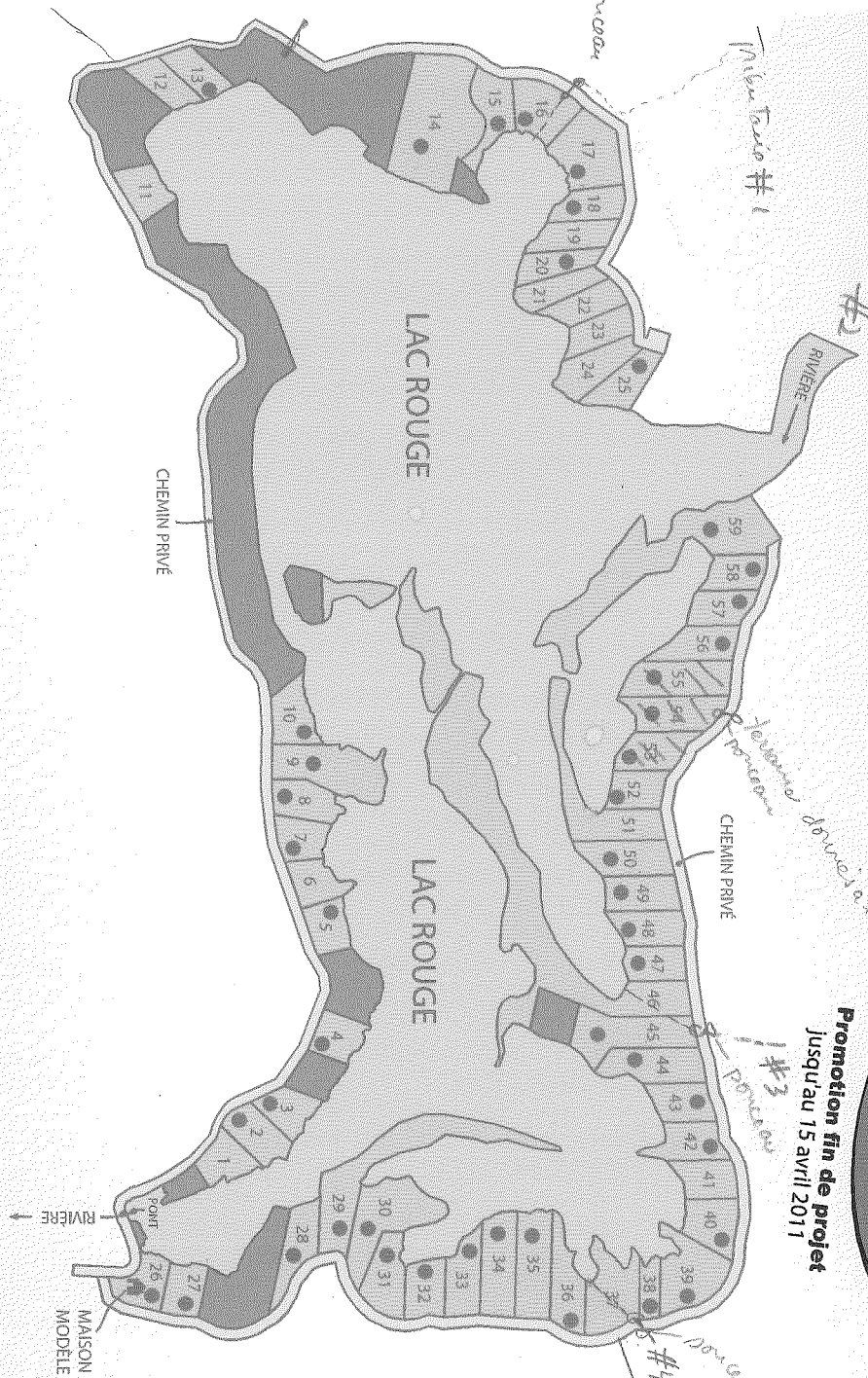
Phase 1

Liste des terrains disponibles (en date du 24 mars 2011)

VENTE DE LIQUIDATION
25%
 de rabais

Promotion fin de projet
 Jusqu'au 15 avril 2011

PHASE 2 PLUS BAS



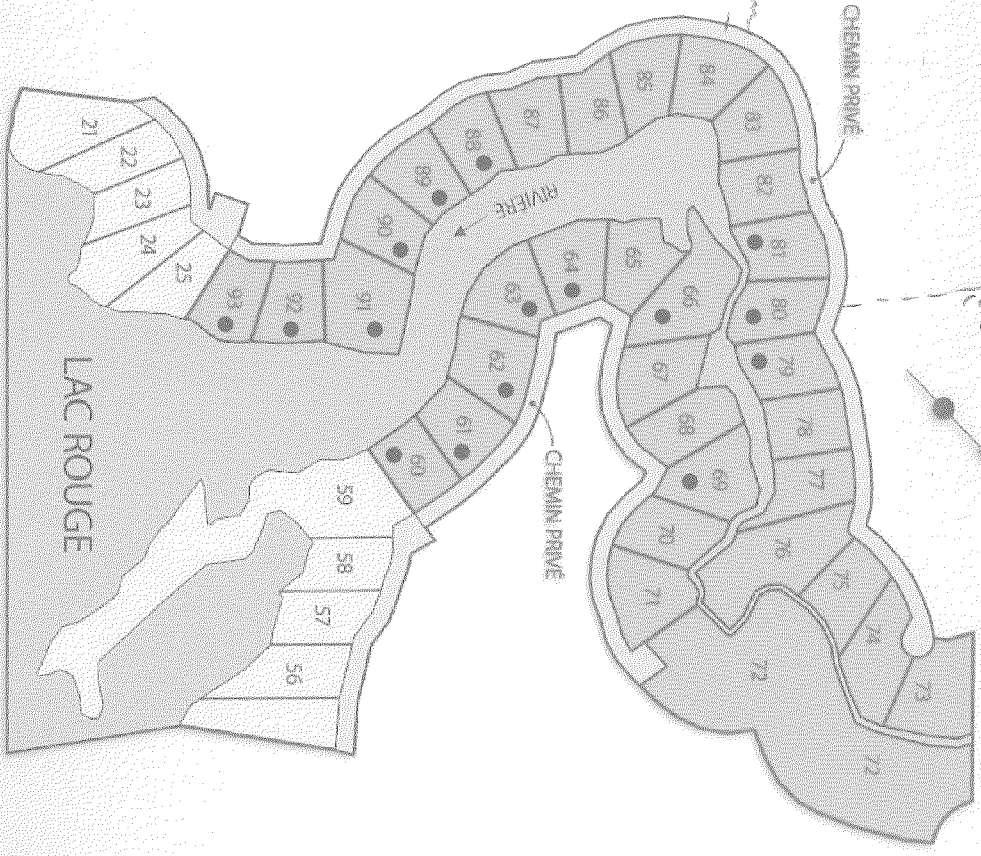
Lot	Superficie (m ²)	Facade (m)	Prix
1	4 711	82.54	45 000 \$
2	5 002	56.54	VENDU
3	4 150	53.51	VENDU
4	4 100	62.60	VENDU
5	4 050	71.21	VENDU
6	4 050	70.40	60 000 \$
7	4 050	70.10	VENDU
8	4 870	50.00	VENDU
9	9 775	50.00	VENDU
10	4 899	66.57	VENDU
11	4 309	65.96	100 000 \$
12	4 026	53.51	100 000 \$
13	4 024	50.24	VENDU
14	19 106	93.43	VENDU
15	5 432	53.41	VENDU
16	6 231	113.46	VENDU
17	8 251	134.76	VENDU
18	4 362	50.00	VENDU
19	4 551	45.00	65 000 \$
20	4 053	30.00	VENDU
21	4 322	30.00	100 000 \$
22	4 327	45.00	100 000 \$
23	4 157	45.00	100 000 \$
24	5 501	30.00	125 000 \$
25	4 797	30.00	VENDU
26	4 472	99.13	VENDU
27	4 006	54.86	VENDU
28	5 237	114.42	VENDU
29	14 094	45.90	VENDU
30	10 148	50.00	VENDU
31	5 800	79.63	VENDU
32	4 596	54.08	VENDU
33	5 354	50.33	VENDU
34	7 246	50.11	VENDU
35	7 021	50.01	VENDU
36	5 890	54.84	VENDU
37	7 845	52.49	60 000 \$
38	4 743	58.33	VENDU
39	8 192	140.91	VENDU
40	5 217	90.02	VENDU
41	4 445	60.61	60 000 \$
42	5 036	60.61	VENDU
43	4 979	44.10	VENDU
44	6 666	51.21	VENDU
45	9 163	45.84	VENDU
46	37 664	50.47	175 000 \$
47	4 292	50.15	VENDU
48	4 865	50.43	VENDU
49	5 255	50.91	VENDU
50	6 091	51.44	VENDU
51	110 692	45.69	100 000 \$
52	4 296	36.61	VENDU
53	5 060	74.68	VENDU
54	6 346	62.75	VENDU
55	7 437	50.17	VENDU
56	5 105	51.58	VENDU
57	4 271	57.66	VENDU
58	4 112	51.91	VENDU

Financement sur place à 100%

Domaine du lac Rouge à Saint-Didace

Phase 2

Liste des terrains disponibles (en date du 24 mars 2011)



VENTE DE LIQUIDATION
25%
de rabais

Promotion fin de projet
Jusqu'au 15 avril 2011

	Superficie (m ²)	Façade (m)	Prix
60	4 100	54,37	VENDU
61	4 631	47,00	VENDU
62	5 448	57,91	VENDU
63	4 830	98,37	VENDU
64	4 845	78,53	VENDU
65	4 655	82,01	30 000\$
66	6 914	182,78	VENDU
67	4 954	53,08	30 000\$
68	4 730	65,55	30 000\$
69	5 489	107,14	VENDU
70	4 499	59,11	30 000\$
71	5 209	34,71	30 000\$
72	34 394	370,00	60 000\$
73	5 983	85,87	30 000\$
74	5 562	76,70	30 000\$
75	4 578	70,56	30 000\$
76	8 684	205,11	30 000\$
77	4 570	82,55	30 000\$
78	4 346	56,97	30 000\$
79	4 470	58,18	VENDU
80	4 568	60,71	VENDU
81	4 627	55,25	VENDU
82	4 626	60,00	30 000\$
83	4 785	40,00	27 500\$
84	4 891	40,00	27 500\$
85	4 388	43,52	25 000\$
86	4 328	57,68	27 500\$
87	4 804	50,00	30 000\$
88	4 455	50,00	VENDU
89	4 464	45,00	VENDU
90	4 482	50,00	VENDU
91	7 021	146,14	VENDU
92	4 406	70,00	VENDU
93	4 338	65,00	VENDU

Financement sur place à 100%

1. Identification

Date de la vérification : 2012-08-10

Nom de la personne qui procède à la vérification : Luce Picard

N° intervention : 300650487

Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement

N° gestion documentaire : 7430-14-01-10734-11

N° du rapport de vérification:401016482

N° demande : 200185616

Type de demande : Document officiel

But de la vérification : Vérification des travaux correctifs demandés à l'avis d'infraction du 12 novembre 2009

Lieu concerné par la vérification

Nom du lieu : Lac Rouge

Nom usuel du lieu :

Domaine du Lac Rouge, Yvan Lefrançois

N° du lieu : X2098835

Type de lieu : lac

Localisation du lieu :

Ancien cadastre : 062260-Saint-Didace, Paroisse de, Rang/Concession/Bloc.. :St-Didace, No lot :339,340,371

Intervenant(s) du lieu

Nom (personne ou municipalité)	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9161-0790 Québec inc.		15, boulevard La Fayette Longueuil (Québec) J4K 0B2	Y2067131

Personnes contactées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Autres pièces annexées au rapport de vérification

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Document		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

2. Mise en contexte (facultatif)

Un avis d'infraction a été transmis le 12 novembre 2009 pour avoir omis de respecter les conditions des deux certificats d'autorisation lors de la construction de la route, en l'occurrence par l'absence de fossé de drainage et de bassin de sédimentation permettant de réduire l'apport de sédiments fins vers les cours d'eau. Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1.

Une inspection a été réalisée le 24 septembre 2010 afin de vérifier les correctifs apportés et il a été constaté que les travaux demandés n'avaient pas tous été complétés. Un rappel de l'avis d'infraction a été transmis le 29 mars 2011.

La présente inspection a été réalisée par Benoît Moreau lors d'une inspection de suivi des mesures de compensation pour perte de milieux humides (Programme H-5). Il a aussi vérifié si tous les correctifs exigés dans l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 ont été apportés.

3. Description de la vérification

Correctifs à vérifier

- Bassins de rétention absents ou inadéquats aux tributaires # 1, # 3, # 4 côté nord,
- Bassins de rétention absents ou inadéquats dans le secteur des ponceaux des terrains 14, 80 et 84, ainsi qu'en amont de la tourbière (terrains 53-54-55) ;
- Aménagement des fossés de drainage déficient particulièrement dans le secteur des terrains 80-84 et du tributaire # 4.
- Reprise végétale non adéquate des talus du chemin dans la bande riveraine du tributaire # 4, du ponceau situé entre les terrains 13 et 14, ainsi que de la tourbière (terrains 53-54-55).
- Le ponceau situé entre les terrains 13 et 14 doit être nettoyé, car il est colmaté.

Date de la vérification :

No de gestion documentaire :

3. Description de la vérification

Constats

- **Bassins de rétention absents ou inadéquats aux tributaires # 1, # 3, # 4 côté nord,**
Tributaire #1 (Photos 1-2). Tributaire # 3 (photo 3). Tributaire #4 (photos 4-5)
 - Aucun bassin de rétention n'a été observé dans les fossés des tributaires 1-3-4, dans le secteur recommandé soit à 20 mètres des cours d'eau.
 - Il n'y avait pas de traces de dérive de sédiments dans ces cours d'eau et les ponceaux n'étaient pas ensablés
 - Les talus du chemin et des fossés dans ces secteurs sont végétalisés entre 60% à 90%
- **Bassins de rétention absents ou inadéquats dans le secteur des ponceaux de cours d'eau situé près des terrains 14, 80 et 84**
Terrain 14 (photo 6), terrain 80 (photo 7), terrain 84 (photo 8)
 - Aucun bassin de rétention observé dans les fossés dans le secteur recommandé, soit à 20 mètres des ponceaux des terrains 14, 80 et 84.
 - Reprise végétale des talus et des fossés aux abords de ces ponceaux à plus 80%.
 - Aucun cours d'eau observé au ponceau 14 qui était à sec.
- **Bassins de rétention. Amont de la tourbière (terrains 53-54-55)**
 - Aucun bassin de rétention dans le secteur recommandé, soit, à 20 mètres de la tourbière.
 - Fossés peu profonds et à sec. Talus du chemin végétalisés à 95%
- **Aménagement des fossés de drainage déficient particulièrement dans le secteur des terrains 80-84 et du tributaire # 4.**
 - Les talus des fossés sont végétalisés à 80% dans le secteur des terrains 80 à 84.
 - Les fossés de drainage sont végétalisés à 90% pour le secteur des terrains 80 à 83.
 - Le fossé devant le terrain 84 est végétalisé à 20%.
- **Reprise végétale non adéquate des talus du chemin dans la bande riveraine du tributaire # 4, du ponceau situé entre les terrains 13 et 14, ainsi que de la tourbière (terrains 53-54-55).**
 - La reprise végétale des talus de la rue dans ces secteurs est réalisée à 75 % sauf pour un périmètre situé sur le côté gauche de la rue (nord) dans le secteur des terrains 53-54.
- **Le ponceau situé entre les terrains 13 et 14 doit être nettoyé, car il est colmaté.(Photo 17)**
 - Ce ponceau est bouché à 90%.Le fossé est à recréuser en amont.

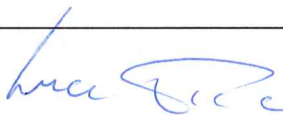
4. Conclusion

- Les correctifs à l'avis d'infraction ont été apportés au niveau de la reprise végétale des talus et de l'aménagement des fossés.
- Cependant, les correctifs suivants n'ont pas été apportés :
 - L'aménagement des bassins de rétention n'a pas été réalisé dans le secteur des ponceaux des tributaires 1-3-4 et du cours d'eau sans nom près des terrains 80 et 84.
 - Le ponceau colmaté entre les terrains 13 et 14 n'a pas été nettoyé.

5. Recommandations

- Puisque ce dossier est prescrit, car l'infraction a été constatée il y a plus de 5 ans, je recommande de transmettre une lettre de rappel au propriétaire demandant d'exécuter les travaux correctifs mentionnés à la conclusion de ce rapport.
- Transmettre cette lettre en copie conforme à la municipalité de St-Didace.
- Obtenir un rapport des correctifs réalisés et fermer ce dossier.

Signature :



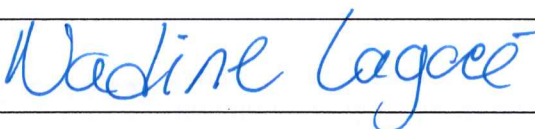
Date de rédaction : 2013-03-22

6. Vérification du rapport

Approuvé par : *Nadine Lagacé*

Fonction : Chef d'équipe, secteurs agricole et hydrique

Signature :

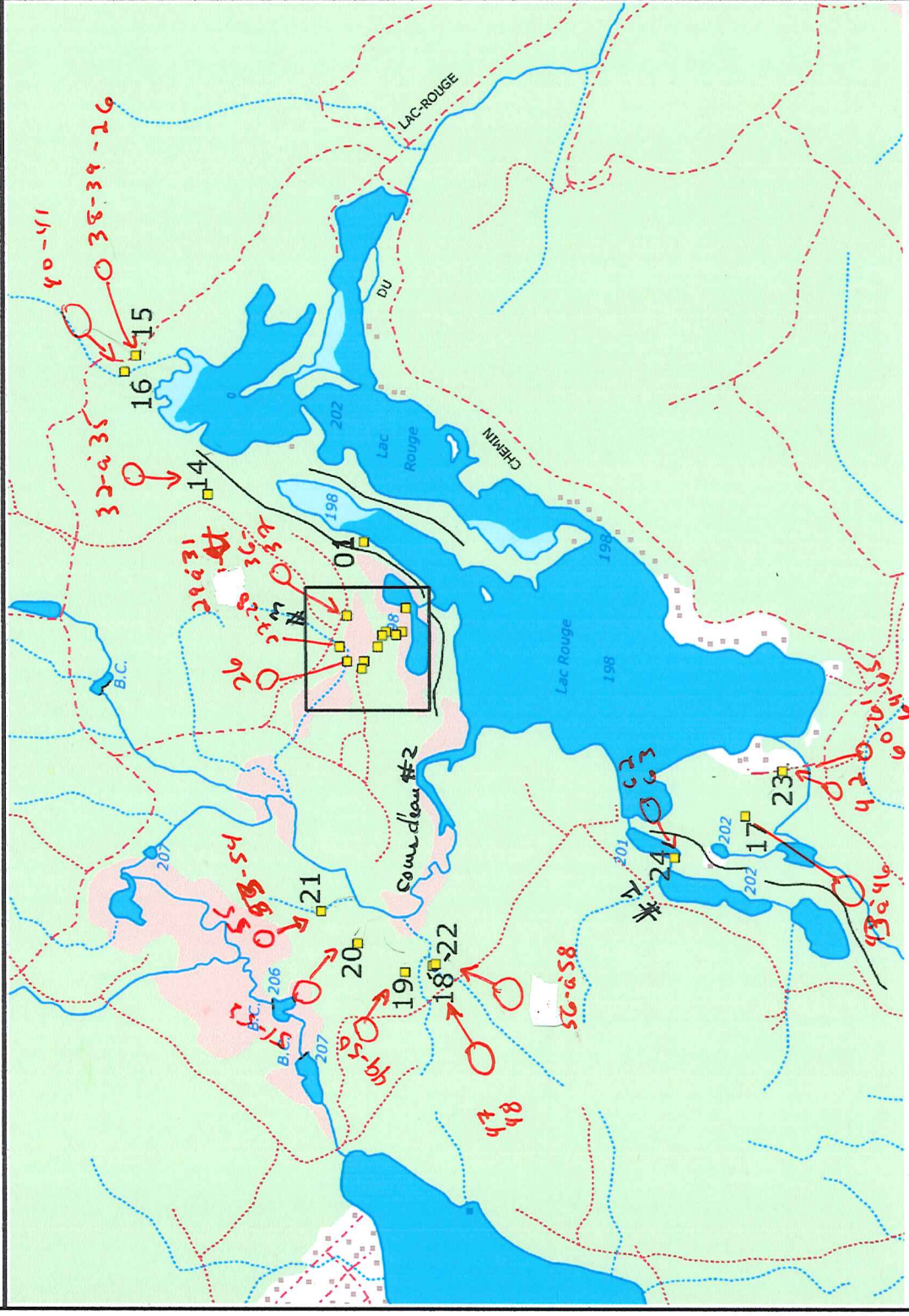


Date : 2013-03-27

Commentaires :

Chemin du Lac Rouge

Carte 1



A Annotation noire
 GPS.gpx
 GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 15 253

Source(s) des données :

10 photos


 Développement durable,
 Environnement
 et Parcs
Québec
 Bureau de Repentigny (C)

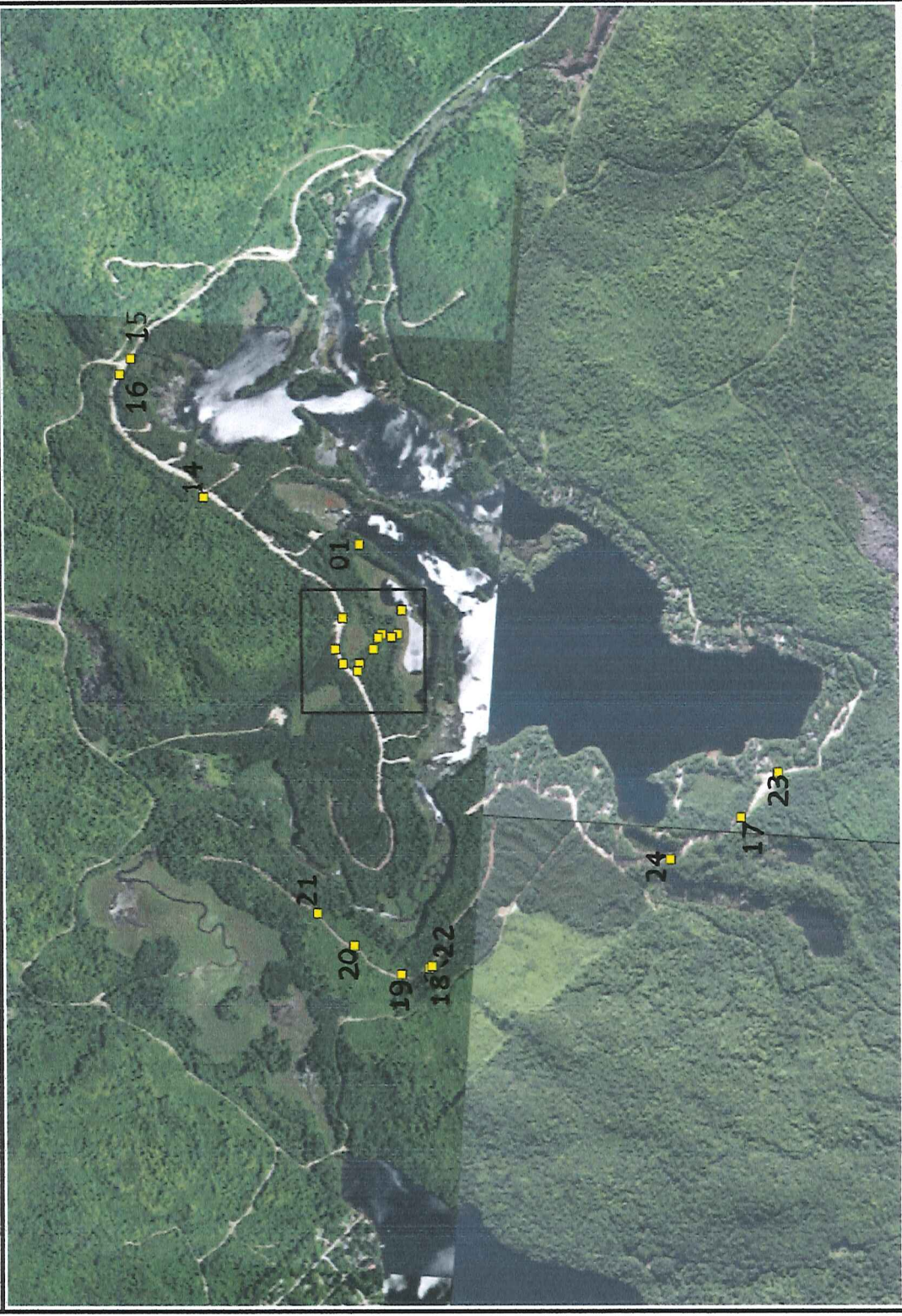
Préparé par :
 Benoît Moreau
 2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Orthos actuelles 1996-2011
 A Annotation noire
 GPS.gpx
 GPS.gpx

Chemin du Lac Rouge

Carte 2



Échelle approximative : 1 / 15 253

Source(s) des données :

Développement durable,
 Environnement
Québec
 Bureau de Repentigny (C)

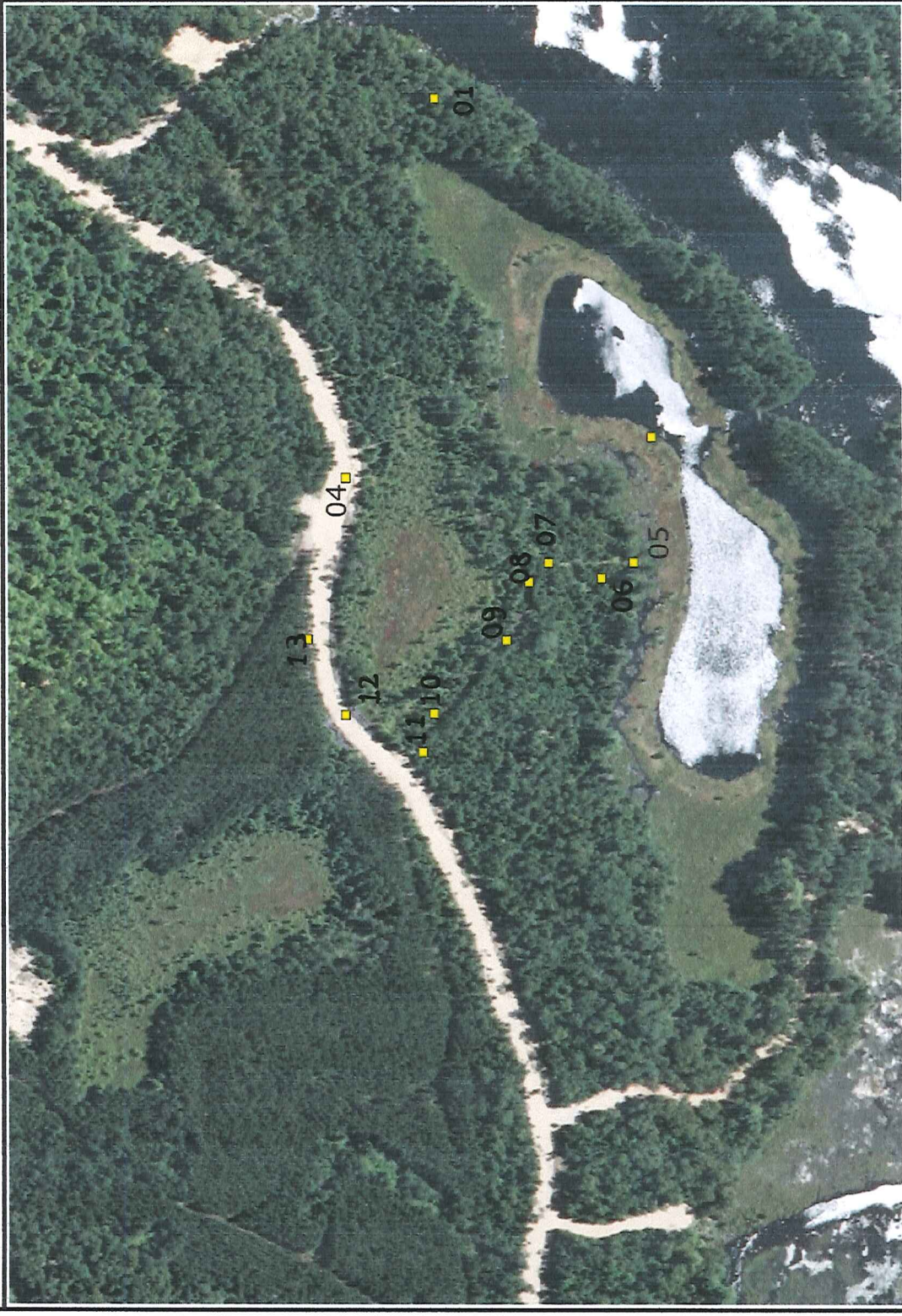
Préparé par :
 Benoît Moreau
 2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge

Carte 4

Orthos actuelles 1996-2011
A Annotation noire
GPS.gpx
GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 2 932

Source(s) des données :

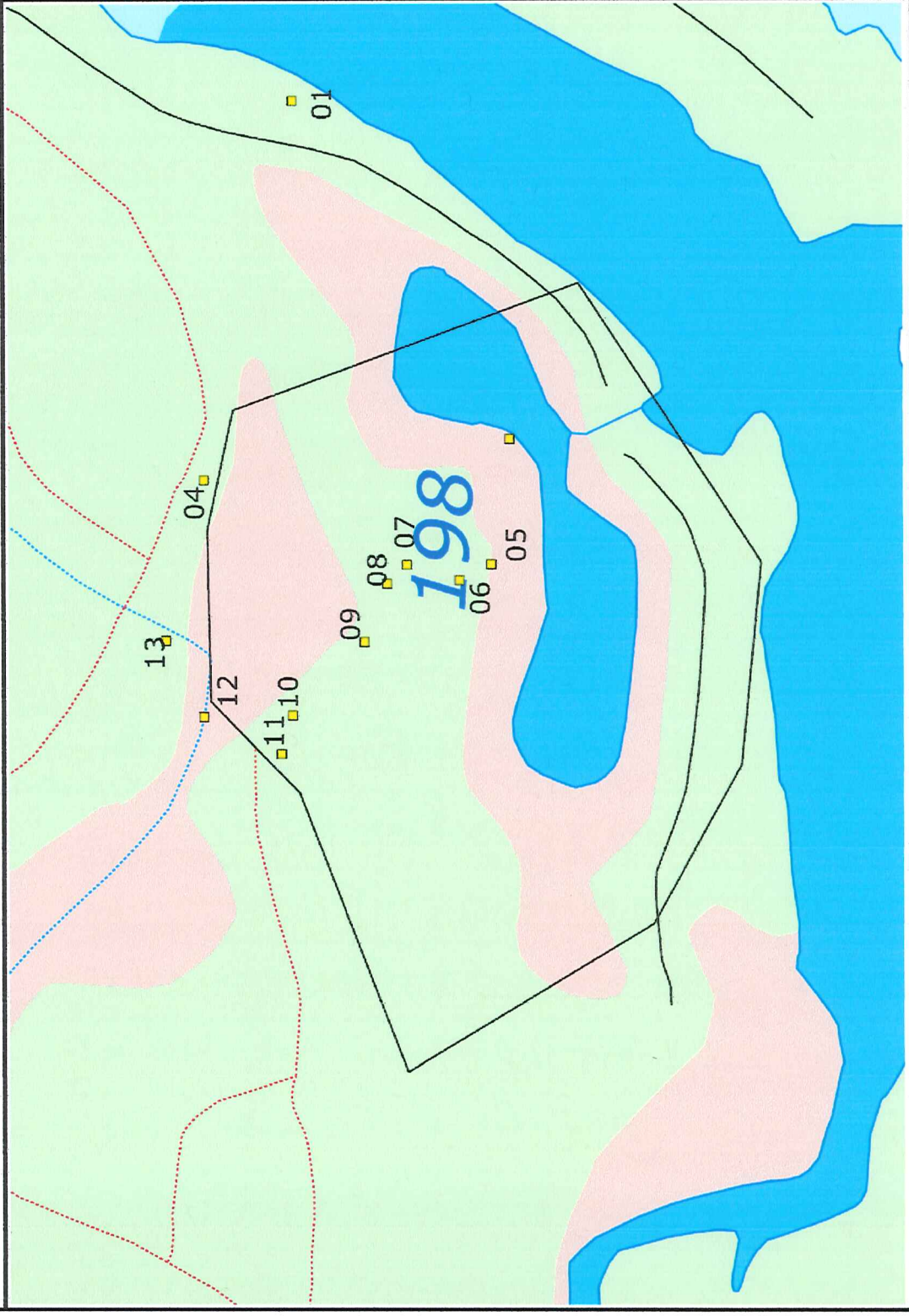
Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Bureau de Repentigny (C)

Préparé par :
Benoît Moreau
2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge

Carte 3



- Sites de compensation
-  Composante
 - A** Annotation noire
 -  GPS.gpx
 -  GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 2 938

Source(s) des données :

Développement durable,
 Environnement
Québec
 Bureau de Repentigny (C)

Préparé par :
Benoît Moreau
2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : 62

Description : Tributaire #1
À sec côté gauche du ponceau
GPS 24



Photo no : 2

Fichier : 63

Description : Tributaire #1
Côté droit (aval) du ponceau . Pas
d'écoulement visible.
GPS 24



Photo no : 3

Fichier : 32

Description : Tributaire #3
Eau claire. pas de traces de dérive de
sédiments.
Végétation aux abords du cours d'eau
à 75%
GPS 14



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : 40

Description : Tributaire #4
Sortie ponceau côté gauche. Faible débit d'eau. Reprise végétale des abords à 100%.

GPS 16



Photo no : 5

Fichier : 41

Description : Tributaire #4
Sortie ponceau côté droit. Faible débit d'eau. Reprise végétale des abords à 100%.

GPS 16

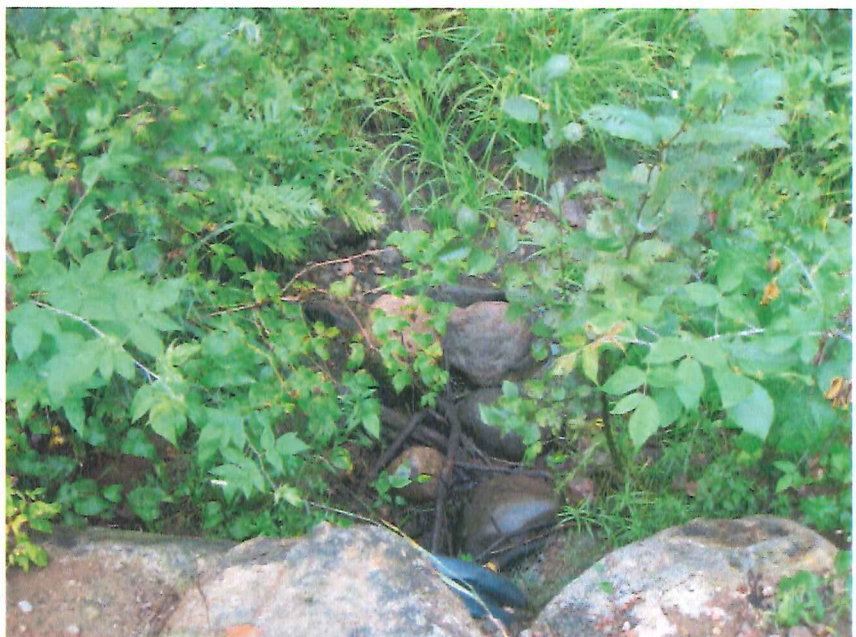


Photo no : 6

Fichier : 42

Description :
Ponceau terrain 14. À sec.

GPS 23



Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : 55

Description : Ponceau, secteur terrain 80 . Végétalisation fossé 100%

GPS 21



Photo no : 8

Fichier : 57

Description : Ponceau, secteur terrain 84. Végétalisation fossé 100%

GPS 22



Photo no : 9

Fichier : 36

Description : Fossé secteur terrains 53-54-55. fossés secs. Talus de rue végétalisés 100%

GPS 4



Annexe - Photos

Photo no : 10

Fichier : 37

Description :
Fossé secteur terrains 53-54-55. fossés secs. Talus végétalisés 100%
GPS 4



Photo no : 11

Fichier : 53

Description :
Secteur terrains 80-84. Talus des fossés végétalisés à 60 %
GPS 21



Photo no : 12

Fichier : 52

Description : Secteur terrain 82. Côté droit (sud) de la rue.
Fossé et talus végétalisés à 100%
GPS20



Annexe - Photos

Photo no : 13

Fichier : 49

Description : Secteur terrain 83. Fossé et talus végétalisés à 50%
GPS 19



Photo no : 14

Fichier : 26

Description : Bande riveraine du
Tributaire #4. Côté aval
Végétalisé à 90%

GPS 15

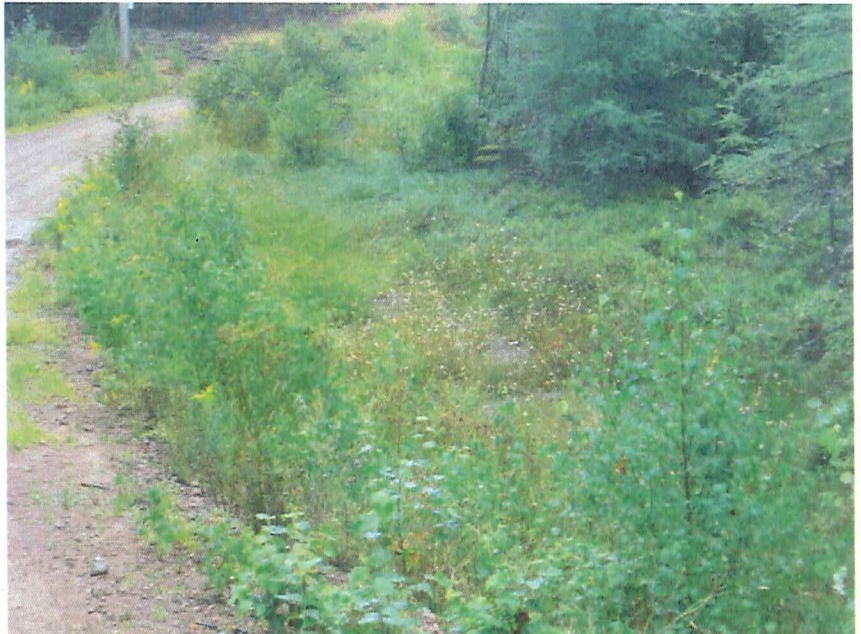


Photo no : 15

Fichier : 46

Description : Talus du ponceau terrain
13 et 14 côté aval . Reprise végétale
100%
GPS 17



Annexe - Photos

Photo no : 16

Fichier : 31

Description : Secteur des terrains 53-54-55 (Tourbière). Reprise végétale des fossés à 75%

GPS 4



Photo no : 17

Fichier : 60

Description : Ponceau bouché entre terrains 13 et 14

GPS 23



Photo no :

Fichier :

Description :

RAPPEL

Repentigny, le 25 mars 2013

9161-0790 Québec Inc.
11 chemin Desmarais
Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Québec J0K2K0

N/Réf. : 7430-14-01-10734-01

N/Document : 401017991

Objet : Avis d'infraction du 12 novembre 2009. Domaine du lac rouge, St-Didace.

Monsieur,

La présente fait suite à l'avis d'infraction cité en objet dans lequel nous vous demandions de nous soumettre un plan des correctifs. Une réponse de votre part, proposant une liste des correctifs à apporter, a été reçue le 25 mars 2010. Cependant, suite à des inspections réalisées le 24 septembre 2010 et le 10 août 2012 par des fonctionnaires dûment autorisés, il a été constaté que certains des correctifs proposés n'ont pas été réalisés conformément aux certificats d'autorisations délivrés le 15 janvier et le 19 juin 2009 pour la construction d'une route de plus de 1 km.


Nous vous demandons donc de réaliser les travaux indiqués sur la fiche annexée à cet envoi et de nous transmettre un rapport détaillé de ces correctifs d'ici le 30 mai 2013.

La présente ne saurait aucunement être considérée comme limitative et nous nous réservons le droit de vous signifier toute autre infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement et aux règlements adoptés sous son égide. Elle ne constitue de plus, en aucune façon, une renonciation de notre part à entreprendre les procédures judiciaires appropriées, et ce, sans autre avis ni délai.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au (450) 654-4355, poste 259.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LP/lp


Luce Picard, technicienne
Secteur hydrique

p. j. Listes des correctifs à apporter.
Carte du lac Rouge indiquant les tributaires.

Domaine du lac Rouge Saint-Didace

Liste des correctifs à apporter d'ici le 30 mai 2013 (extrait du rapport d'inspection du 10 août 2012)

Les correctifs à l'avis d'infraction du 12 novembre 2009 n'ont pas tous été réalisés conformément aux certificats d'autorisation du 15 janvier et du 19 juin 2009 en ce qui a trait au contrôle des sédiments vers les cours d'eau :

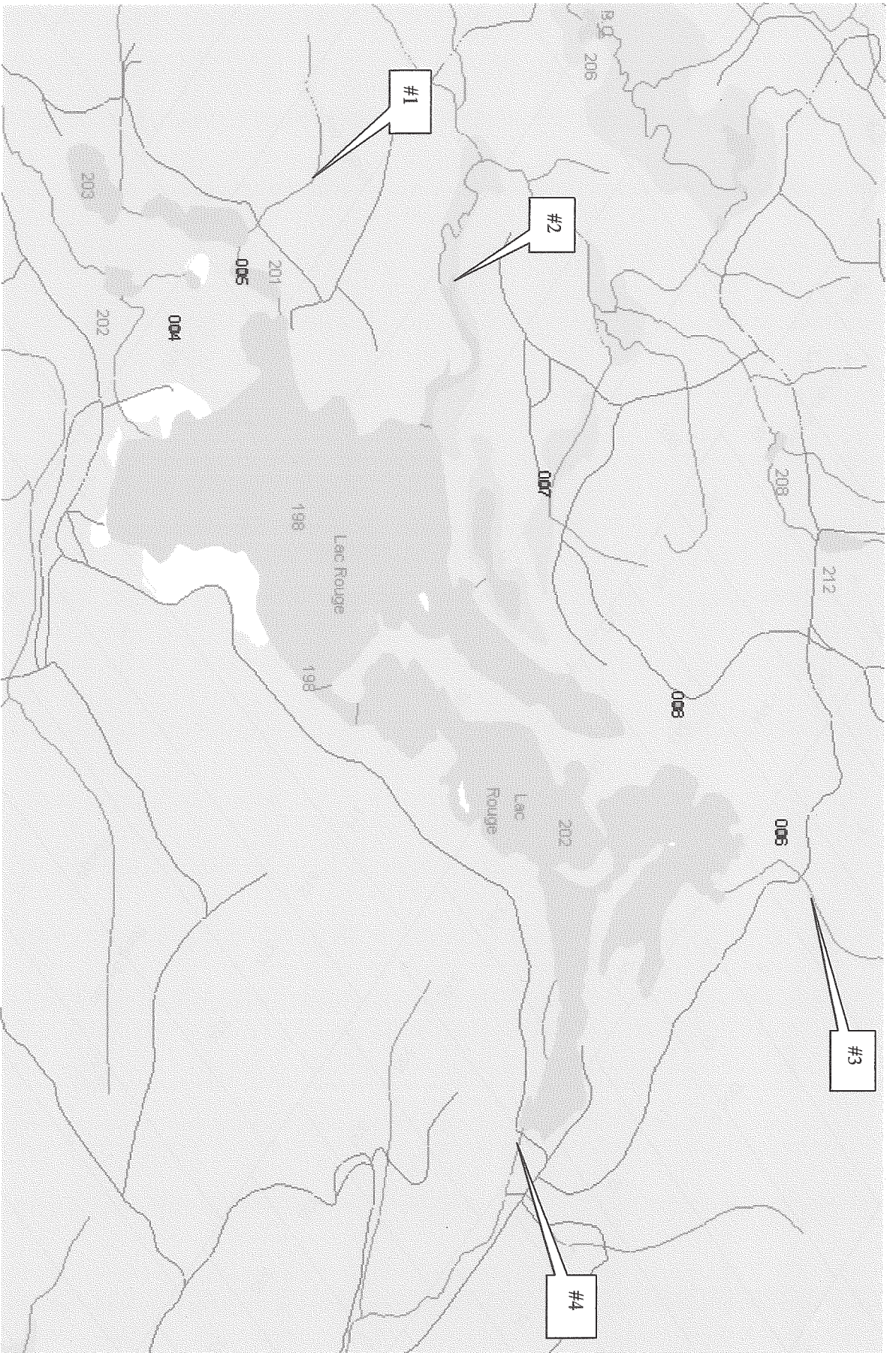
Bassins de rétention absents ou inadéquats :

- Tributaire # 1,
- Tributaire # 3,
- Tributaire # 4 côté nord
- Dans le secteur des ponceaux des terrains 14, 80 et 84
- Dans le secteur de la tourbière (terrains 53-54-55, amont et aval) ;

Ponceau colmaté

- Ponceau entre les terrains 13 et 14 (dois être nettoyé).

Luce Picard 2013-03-25



Domaine du Lac Rouge 2010-09-24

1 -2-3-4 : tributaires du lac Rouge

Luce Picard

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-08-10	Heure d'arrivée : 10 h 15	Heure de départ : 12 h 15
Inspecteur : <i>Benoît Moreau</i>	Accompagné de :	
N° intervention : 300747510	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7430-14-01-10734-10	N° du rapport d'inspection : 400956782	
N° demande : 200267400	Type de demande :	
But de l'inspection : Vérifier l'intégralité du terrain dans le cadre du Programme de suivi des mesures d'atténuation et/ou de compensation H-5.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Lac Rouge	
Nom usuel du lieu : Domaine du Lac Rouge, Yvan Lefrançois	
N° du lieu : X2098835	Type de lieu : Lac
Localisation du lieu inspecté : Chemin du Lac Rouge, Saint-Didace.	
Coordonnées géographiques du lieu : LN 46°25'42,0'' et LW 73°14'32,3''	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9161-0790 Québec inc.	Propriétaire		Y2067131

Conditions météo
Ciel complètement voilé, pluie fine, faible vent et environ 22°C.

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification			
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 25	Nombre de photos annexées au rapport : 25
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Benoit Moreau avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\boufr08\7430-14-01-10734-10	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1 à 6	Chemin du Lac Rouge
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Lettre à la municipalité et annexe photo.

Date de l'inspection : 2012-08-10	No de gestion documentaire : 7430-14-01-10734-10
-----------------------------------	--

Échantillons			
Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Dans le cadre d'un projet de construction d'une route de plus d'un kilomètre à des fins commerciales sur le pourtour du Lac Rouge, la compagnie 9161-0790 Québec inc. détruit deux milieux humides (un marais et une tourbière) de situation 3 et plusieurs irrégularités ont été observées puisque plusieurs terrains ont été déboisés et remblayés dans la rive. Également, la compagnie n'a pas fait de demande d'autorisation et n'a pas eu de certificat d'autorisation pour effectuer les travaux de développement pour le Domaine du Lac Rouge. La compagnie a donc accepté de céder les terrains 53, 54 et 55 (lots 367-9, 367-10, 367-12, 367-14, 367-15 et 367-22) de la municipalité de Saint-Didace, dans la MRC D'Autray à des fins de conservation. Cette mesure se veut être une mesure compensatoire qui sera désormais la propriété de la municipalité de Saint-Didace.

3. Description de l'inspection

Lors de l'inspection du 10 août 2012, l'intégralité et les perturbations du terrain visé par la mesure de compensation seront vérifiées afin que le site soit intact et propice à la conservation de l'écosystème présent. Premièrement, le milieu humide protégé est intégral. Je n'ai pu m'aventurer bien loin dans la tourbière à cause de la mousse qui s'enfonçait énormément, mais les photos montrent que la tourbière est intacte.

Cependant, à proximité de la tourbière, un chemin déboisé et entretenu a été constaté dans la zone où le site de conservation se trouve. Le chemin couvre les points GPS 05 à 11. L'entrée se fait à partir du chemin principal faisant le tour du lac et il se termine au bord de la baie où des milieux humides importants se trouvent. Le chemin n'empiète pas dans le milieu humide, mais il se trouve tout de même sur le terrain voisin de la tourbière, ce qui pourrait art 37 er

De nombreux insectes et amphibiens comme la Grenouille verte (*Rana clamitans melanota*) et la Grenouille des bois (*Rana sylvatica*) ont été constatés aux abords du milieu humide et dans le secteur forestier, non loin des masses d'eau. Il est donc pertinent de mentionner que le site de compensation est propice au développement des amphibiens et des insectes aquatiques. Malgré le peu d'indices fauniques retrouvés sur place, l'indice de qualité d'habitat reste tout de même très intéressant, car les peuplements forestiers du secteur avoisinant sont dominés par l'érable rouge (*Acer rubrum*), la pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) et de l'épinette (*Picea*), des arbres faisant partie d'écosystèmes très riches.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

La cession a été faite et signée le 14 novembre 2008.

Une lettre a été envoyée à la municipalité de Saint-Didace le 14 août 2012 pour l'avertir du problème concernant le chemin déboisé. Nous leur avons demandé de barrer le chemin afin de limiter l'accès. Nous leur avons également demandé de mettre une affiche expliquant qu'il s'agit d'un secteur protégé. Ce sera à elle de juger si cette activité est acceptée sur le site de conservation.

5. Conclusion

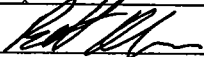
Tout compte fait, à cause des perturbations reliées au site de conservation, la suite sera prise en charge par la municipalité de Saint-Didace, car c'est elle qui est propriétaire des terrains 53, 54 et 55 sur le Chemin du Lac Rouge. Le chemin déboisé et entretenu à proximité de la tourbière pourrait engendrer de futures perturbations importantes et donc, la municipalité pendra les mesures nécessaires afin de régler ce problème. Elle devra obstruer l'entrée du chemin et apposer une affiche expliquant aux résidents qu'il s'agit d'un site de conservation.

L'indice de biodiversité de la zone de compensation est assez élevé. On y retrouve des nombreux amphibiens et insectes dans la tourbière. Les peuplements forestiers avoisinants forment aussi des écosystèmes riches. En outre, les milieux humides présents dans la baie du Lac Rouge viennent augmenter grandement la valeur du secteur cédé, car il pourra attirer davantage la faune aquatique et aviaire, augmentant ainsi la biodiversité.

Date de l'inspection : 2012-08-10	No de gestion documentaire : 7430-14-01-10734-10
-----------------------------------	--

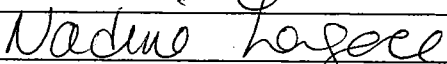
6. Recommandations

Une confirmation de la municipalité est attendue, suite à la lettre transmise le 14 août, pour la réalisation des travaux et suite à cette réponse, le dossier pourra être fermé.

Signature : 	Date de rédaction : 2012-08-15
---	--------------------------------

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Nadine Lagacé

Signature : 	Fonction : Coordonnatrice
	Date : 2012-08-21

Commentaires :



Repentigny, le 13 août 2012

Monsieur André Allard
Directeur général / Secrétaire trésorier
Municipalité de Saint-Didace
380, rue Principale
Saint-Didace (Québec) J0K 2G0

N/Réf. : 7430-14-01-10734-10
400956065

Objet : Suivi des mesures de compensation pour perte de milieux humides, lots 367-9, 367-10, 367-12, 367-14, 367-15 et 367-22, municipalité de Saint-Didace, MRC D'Autrey

Monsieur,

La présente fait suite à une inspection réalisée le 10 août 2012 sur les terrains 53, 54 et 55 (lots 367-9, 367-10, 367-12, 367-14, 367-15 et 367-22) sur le Chemin du Lac Rouge à Saint-Didace. Dans le cadre du « Programme de suivi des mesures de compensation pour perte de milieux humides » visant à vérifier l'intégralité et les perturbations du milieu, une inspection a été réalisée sur ces trois terrains qui servent de mesure de compensation pour la perte de milieux humides pour la construction d'une route de plus de 1 km à des fins commerciales sur le pourtour du Lac Rouge.

Lors de l'inspection, un chemin déboisé et entretenu a été constaté dans la zone où le site de conservation se trouve. Beaucoup d'arbres et d'arbustes ont été coupés à quelques centimètres du sol. L'entrée du chemin, qui se trouve au point GPS 11 sur la carte en annexe, longe le milieu humide pour rejoindre la baie où des milieux humides importants se trouvent.

Nous vous demandons de barrer l'entrée de ce chemin afin de minimiser les risques de perturbations possibles dans les milieux humides qui se trouvent à proximité de cet endroit. De plus, une affiche devra être apposée pour informer le public qu'il s'agit d'un site de conservation et que l'accès leur est refusé en tout temps.

Tout compte fait, nous vous demandons de nous faire part de vos intentions et de nous informer lorsque les travaux seront réalisés.

Bureau de Repentigny
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : 450-654-4355
Télécopieur : 450-654-6131

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au 450-654-4355, poste 272.

Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.



BM, bm

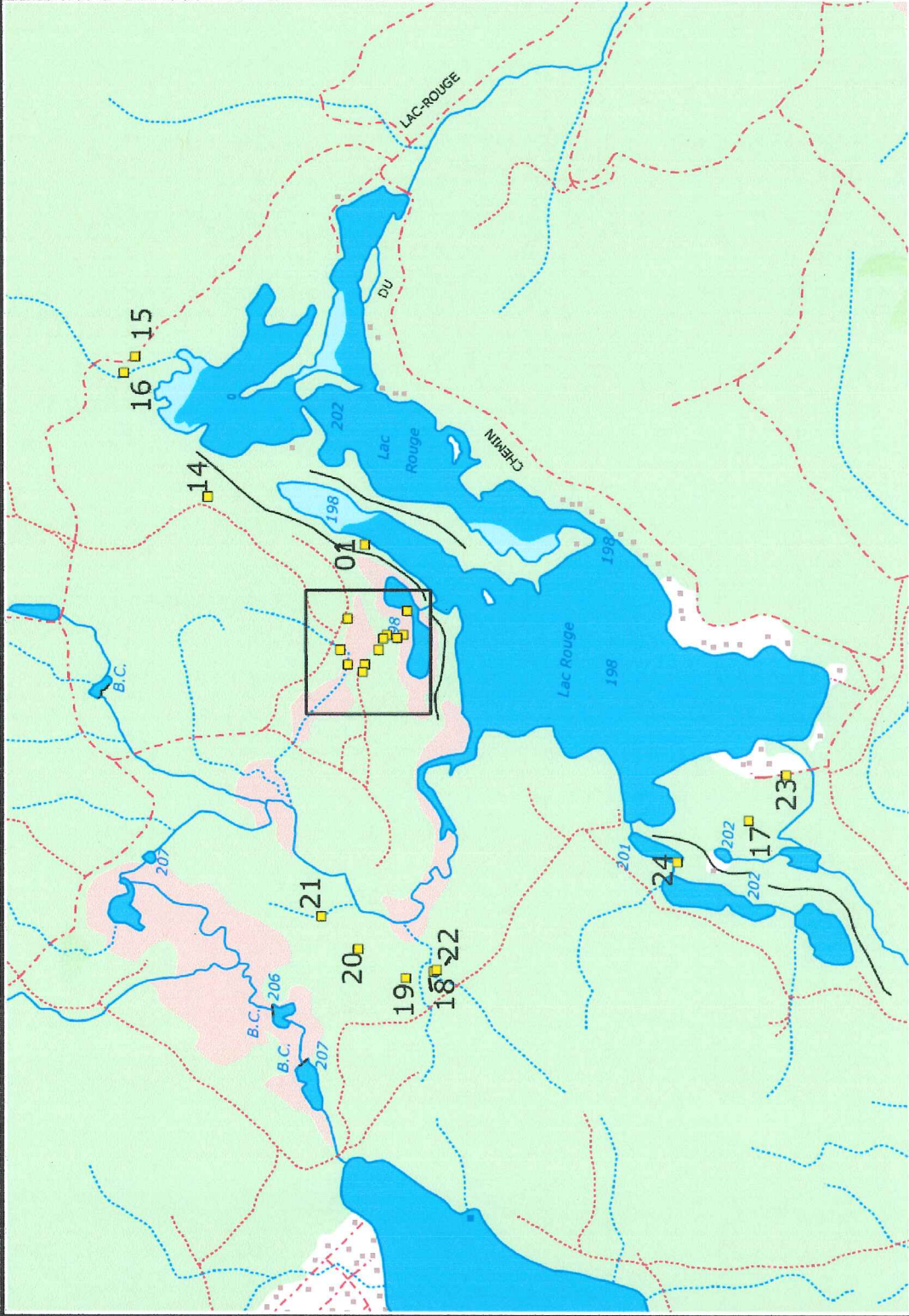
Benoit Moreau, stagiaire
Secteurs agricole et hydrique

p. j. 1- Annexe photo.
2- Carte du secteur cédé en mesure de compensation.

c. c. xxx

Chemin du Lac Rouge

Carte 1



A Annotation noire
 GPS.gpx
 GPRS.gpx

400 m

Échelle approximative : 1 / 15 253

Développement durable,
 Environnement
 et Parcs

 Québec
 Bureau de Repentigny (C)

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2012

Préparé par :
 Benoît Moreau
 2012-08-13

Chemin du Lac Rouge

Carte 2

Orthos actuelles 1996-2011
A Annotation noire
GPS.gpx
GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 15 253

Source(s) des données :

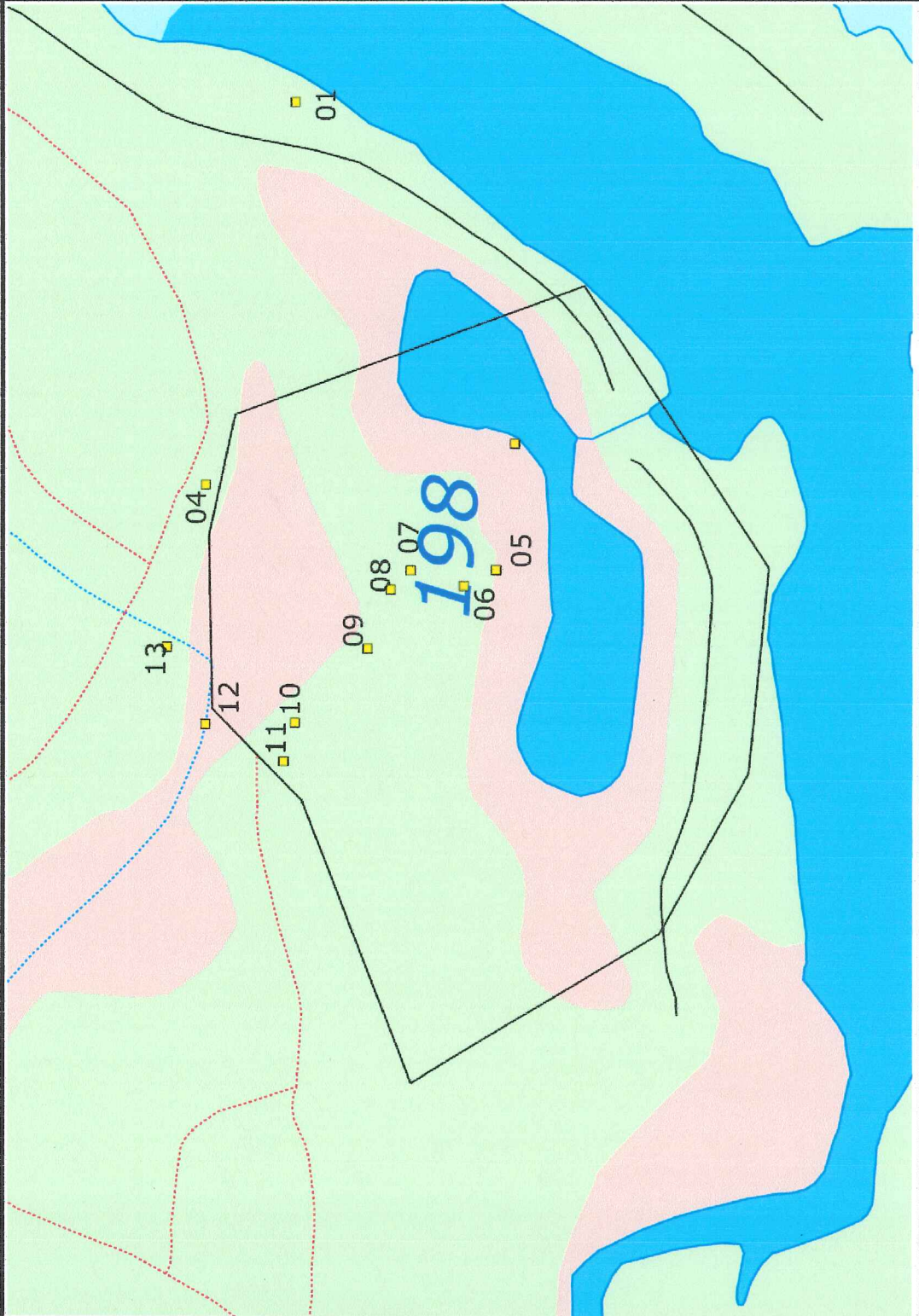
Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Bureau de Repentigny (C)

Préparé par :
Benoît Moreau
2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge

Carte 3



- Sites de compensation
- Composante
 - A Annotation noire
 - GPS.gpx
 - GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 2 938

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Bureau de Repentigny (C)

Préparé par :
Benoit Moreau
2012-06-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge

Carte 4

Orthos actuelles 1996-2011
A Annotation noire
GPS-gpx
GPS-gpx



Échelle approximative : 1 / 2 932

Source(s) des données :

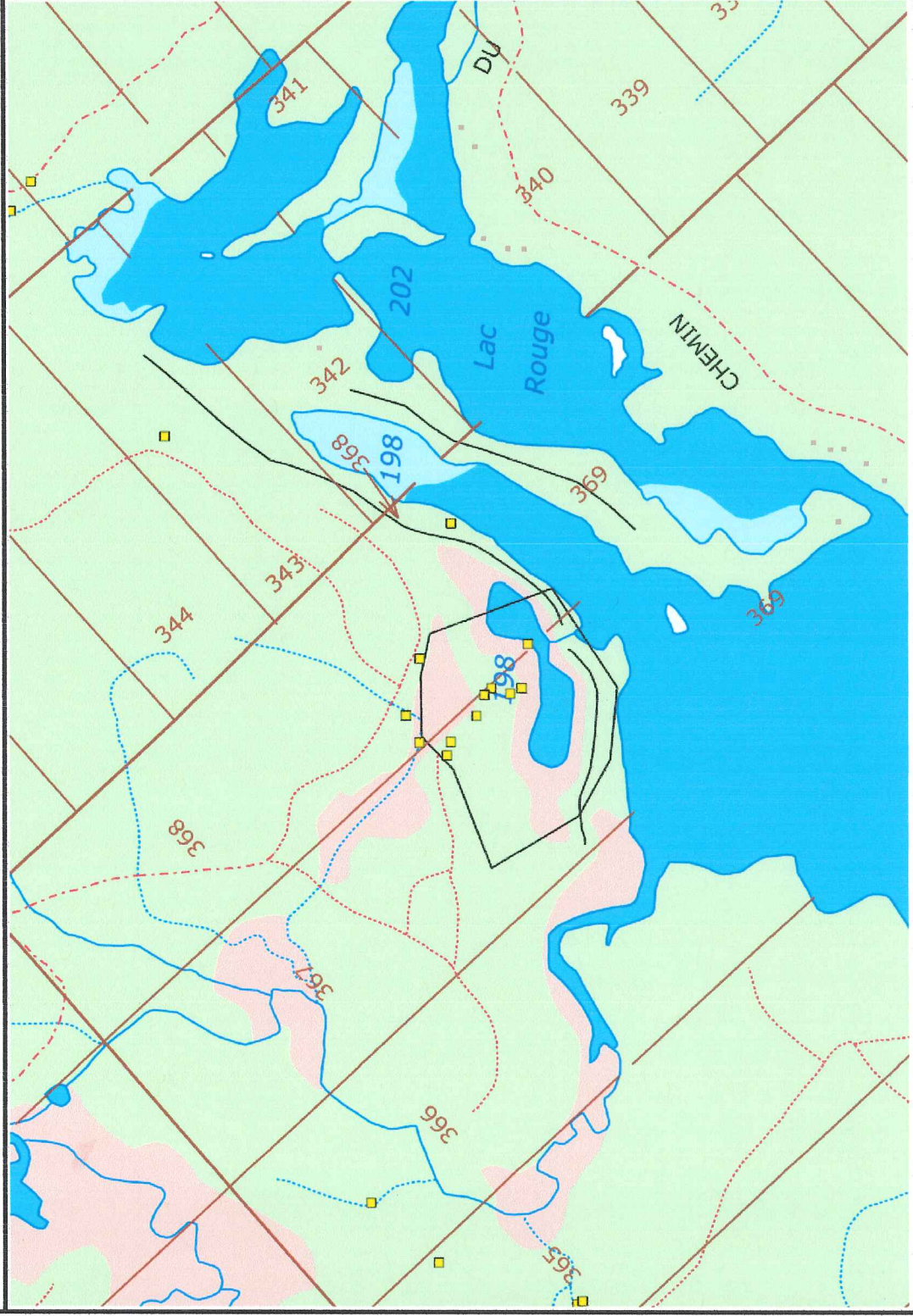
Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Bureau de Repentigny (C)

Préparé par :
Benoît Moreau
2012-08-13

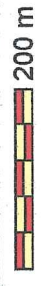
© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge

Carte 5



- Sites de compensation**
- Composante
 - Anciens cadastres et rangs
 - Cadastre
 - Rang
 - Anciens lots
 - Lot
 - Lots non actualisés
 - GPS.gpx
 - GPS.gpx



Échelle approximative : 1 / 8 326

Développement durable,
 Environnement
 et Parcs

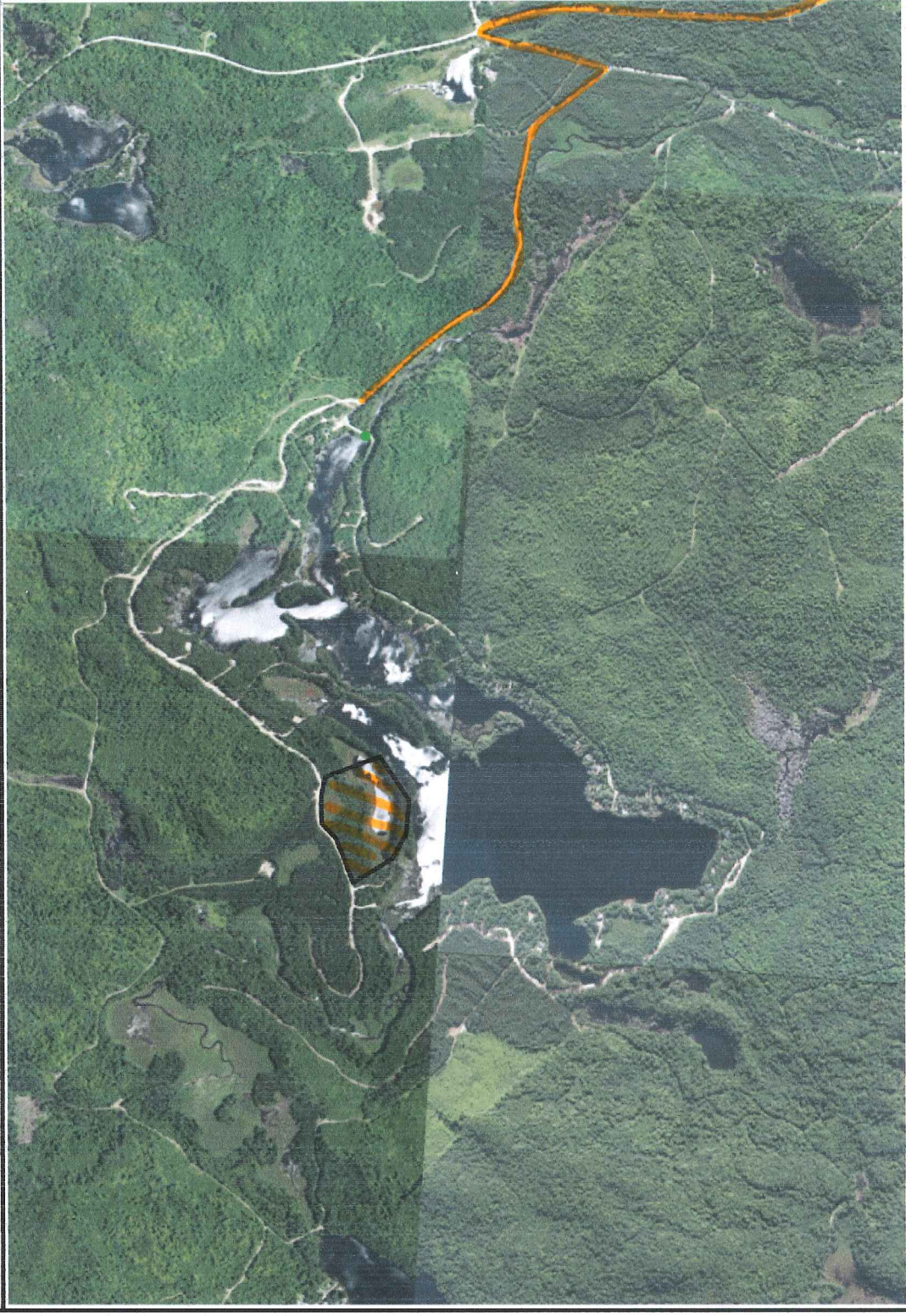
 Québec
 Bureau de Repentigny (C)

Source(s) des données :

Préparé par :
Benoit Moreau
2012-08-13

© Gouvernement du Québec, 2012

Chemin du Lac Rouge Carte 6



- Lieux sélectionnés**
- Commerce
 - Exploitation des ressources
 - Immeuble et infrastructure
 - Industrie
 - Lieu d'élevage
 - Lieu d'entreposage
 - Lieu de traitement
 - Matières résiduelles
 - Milieu hydrique
 - Autres lieux
 - Lieu inactif
 - Composantes - Lieux sélectionnés
 - Composante
- Orthos actuelles 1996-2011



Échelle approximative : 1 / 18 448

400 m

Source(s) des données :

Développement durable,
 Environnement
 et Parcs
Québec
 Bureau de Repentigny (C)

© Gouvernement du Québec, 2012

Préparé par :
Benoit Moreau
2012-08-09

Programme de contrôle H5 – Suivi des compensations
Fiche d'observation terrain

Informations générales :	
Nom de la personne qui effectue la visite : Benoit Moreau	
Date de l'inspection : 2012-08-10	N° d'intervention : 300747510
N° GESDOC : 7430-14-01-10734-10	Municipalité: Saint-Didace
Titulaire du CA : 9161-0790 Québec inc	N° document du CA :400553033
Coordonnées GPS du site de compensation : Latitude : N46°25'22.85'' Longitude: W73°15'06.33''	

À prévoir avant la visite	
<ul style="list-style-type: none">• copie du certificat d'autorisation;• copie du rapport d'analyse;• fiche « mh » du SAGO;• localisation de la compensation (Atlas SAGO ou autre document);• rapport inspection de la vérification de conformité au CA (le cas échéant)	<ul style="list-style-type: none">• appareil photo numérique ;• GPS;• crayon ;• feuilles vierges;• pad rigide;• ruban à mesurer;• protection contre la pluie, les moustiques, le soleil, etc.

Observations sur le terrain
Observations générales sur le site (caractère naturel du site, bâtiments à proximité, etc): Le milieu humide était intact. Chemin déboisé et entretenu qui donne accès à la baie et au milieu humide. Bonne diversité et age variable de la végétation présente.
Les mesures de compensation décrites dans le rapport d'analyse ont-elles été mises en place ? Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> Préciser : Les terrains 53-54-55 ont été cédés à la municipalité de St-Didace.
Si les mesures de compensation n'ont pas été mises en place et que l'échéancier de réalisation prévu au CA est dépassé, en informer le CCEQ via une demande d'intervention.
Les mesures de compensation décrites dans le rapport d'analyse se sont-elles maintenues dans le temps (ex : survie des individus d'une plantation, préservation du caractère naturel du site) ? Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable (travaux non réalisés) <input type="checkbox"/> Préciser : milieu humide intact malgré la présence d'un chemin servant apparemment d'accès aux motoneiges. (ajout par FB)

Si non, en informer le CCEQ via une demande d'intervention.

Des perturbations anthropiques non prévues dans le rapport d'analyse sont-elles présentes sur le site de compensation?

Oui Non

Si oui, lesquelles ? sentier entretenu à proximité du milieu humide afin de permettre l'accès aux motoneiges durant l'hiver. Une lettre a été envoyée à la municipalité afin de les aviser de la présence du chemin.

Si oui, en informer le CCEQ via une demande d'intervention.

Des travaux sont-ils présentement en cours sur le site de compensation?

Oui Non

Si oui, préciser :

Ces travaux sont-ils susceptibles de modifier la qualité de l'environnement ou d'émettre des contaminants ?

Oui Non

Si oui, en informer le CCEQ via une demande d'intervention.

S'il y a lieu, les correctifs demandés par le CCEQ lors d'une inspection de conformité antérieure sont-ils toujours en place ? Oui Non Non applicable

Préciser au besoin :

Si non, en informer le CCEQ via une demande d'intervention.

Illustrations

Plans de localisation :

Croquis. #

Carte. #

Photos #

Créer un rapport photographique au dossier et le joindre au dossier.

Information complémentaire (au besoin)

Autres interventions réalisées à proximités qui sont suivies par l'inspectrice Luce Picard.

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : Photo 001.jpg

Description : Vue de la végétation du talus du chemin au abords du milieu humide.

GPS : 04



Photo no : 2

Fichier : Photo 002.jpg

Description : Vue sur milieu humide

GPS : 04



Photo no : 3

Fichier : Photo 003.jpg

Description : Vue sur milieu humide

GPS : 04



Photo no : 4

Fichier : Photo 004.jpg

Description : Vue du milieu humide dans la baie.

GPS : 05



Photo no : 5

Fichier : Photo 005.jpg

Description : Vue du milieu humide dans la baie.

GPS : 05



Photo no : 6

Fichier : Photo 006.jpg

Description : Pente abrupte du chemin déboisé au niveau du lac.

GPS : 05



Photo no : 7

Fichier : Photo 007.jpg

Description : Vue du milieu humide dans le lac.

GPS : 05



Photo no : 8

Fichier : Photo 008.jpg

Description : Chemin déboisé

GPS : 05

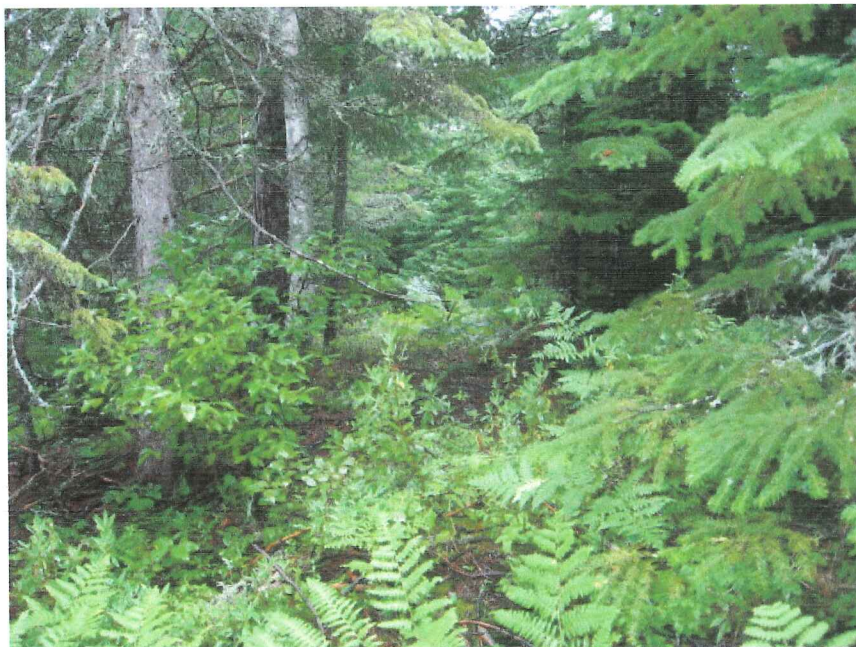


Photo no : 9

Fichier : Photo 009.jpg

Description : Chemin déboisé

GPS : 06



Photo no : 10

Fichier : Photo 010.jpg

Description : Chemin déboisé

GPS : 06



Photo no : 11

Fichier : Photo 011.jpg

Description : Chemin déboisé et vue sur la baie.

GPS : 06



Photo no : 12

Fichier : Photo 012.jpg

Description : Chemin déboisé

GPS : 07



Photo no : 13

Fichier : Photo 013.jpg

Description : Chemin déboisé

GPS : 07



Photo no : 14

Fichier : Photo 014.jpg

Description : Zoom sur branches coupées dans le chemin déboisé.

GPS : 07



Photo no : 15

Fichier : Photo 015.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 08



Photo no : 16

Fichier : Photo 016.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 08



Photo no : 17

Fichier : Photo 017.jpg

Description : Végétation, branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 08



Photo no : 18

Fichier : Photo 018.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 08



Photo no : 19

Fichier : Photo 019.jpg

Description : Arbres et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 009



Photo no : 20

Fichier : Photo 020.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 09



Photo no : 21

Fichier : Photo 021.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 09



Photo no : 22

Fichier : Photo 022.jpg

Description : Branches et arbustes coupés dans chemin déboisé.

GPS : 10



Photo no : 23

Fichier : Photo 023.jpg

Description : Chemin déboisé.

GPS : 10



Photo no : 24

Fichier : Photo 024.jpg

Description : Entrée du chemin déboisé.

GPS : 11



Photo no : 25

Fichier : Photo 025.jpg

**Description : Entrée du chemin
déboisé.**

GPS : 11



Repentigny, le 9 janvier 2015

Monsieur André Allard
Directeur général / Secrétaire trésorier
Municipalité de Saint-Didace
380, rue Principale
Saint-Didace (Québec) J0K 2G0

N/Réf. : 7430-14-01-10734-10
401212346

Objet : Suivi des mesures de compensation pour perte de milieux humides, lots 367-9, 367-10, 367-12, 367-14, 367-15 et 367-22, municipalité de Saint-Didace, MRC D'Autray

Monsieur,

La présente lettre fait suite à une inspection réalisée le 12 novembre 2014 sur les terrains 53, 54 et 55 (lots 367-9, 367-10, 367-12, 367-14, 367-15 et 367-22) faisant l'objet du certificat d'autorisation du 15 janvier 2009 pour la construction d'une route de plus de 1 km à des fins commerciales au Lac Rouge, sur le Chemin du Lac Rouge à Saint-Didace. Dans le cadre du « Programme de suivi des mesures de compensation pour perte de milieux humides » visant à vérifier l'intégralité du milieu à conserver, une inspection a été réalisée sur ces trois terrains prévus en mesure de compensation pour la perte de milieux humides faisant suite à la réalisation du projet autorisé.

Lors d'une inspection réalisée le 10 août 2012, un chemin déboisé et entretenu a été constaté dans la zone où le site de conservation se trouve. Beaucoup d'arbres et d'arbustes ont été coupés à quelques centimètres du sol. L'entrée du chemin faisant le tour du lac se trouve au début du terrain 55 (point GPS 11 sur la carte en annexe) à partir du chemin principal. Le sentier se termine au bord de la baie où des milieux humides importants se trouvent. Il a été évalué que ce sentier pourrait engendrer de futures perturbations à la zone de conservation incluant une tourbière et pouvant ainsi affecter l'écosystème environnant. À cet effet, une lettre a été envoyée à la municipalité de Saint-Didace en date du 13 août 2012 pour vous informer de nos observations et vous demander de limiter l'accès à la zone de conservation à l'aide d'affiches informatives et de barrières physiques.

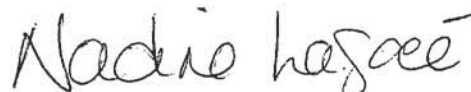
Lors de l'inspection réalisée le 12 novembre 2014, il a été constaté qu'aucune de ces mesures n'avait été prise.

En conséquence, nous vous recommandons de mettre en place les mesures requises pour limiter l'accès à cette zone, et ce, afin de minimiser les risques de perturbations possibles dans les milieux humides présents. De plus, nous vous recommandons d'apposer les affiches requises informant le public qu'il s'agit d'une zone de conservation pour lequel l'accès leur est refusé en tout temps. Nous vous demandons de nous faire part de vos intentions et de nous informer lorsque les travaux seront réalisés.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Martin Demers, 450-654-4355 poste 273.

Veillez recevoir, Monsieur, nos plus sincères salutations.

NL/md



Nadine Lagacé
Chef d'équipe

p. j. Carte du secteur cédé en mesure de compensation

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Lanaudière

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-11-12	Heure d'arrivée : 13 h 53	Heure de départ : 15 h 26
Inspecteur : Martin Demers	Accompagné de : Cherylane Dubé Delarosbil	

N° intervention : 300927939	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-11109-10	N° du rapport d'inspection : 401203607
N° demande : 200267400	Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : H-5/Compensation/Saint-Didace/Lac Rouge
Vérifier l'intégralité du terrain dans le cadre du Programme de suivi des mesures de compensation H-5.

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Lac Rouge	
Nom usuel du lieu : Domaine du Lac Rouge, Yvan Lefrançois	
N° du lieu : X2098835	Type de lieu : lac
Localisation du lieu inspecté : Ancien cadastre : 062260-Saint-Didace, Paroisse de, Rang/Concession/Bloc. : St-Didace, No lot : 339,340,371	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,423666666700:-73,238716666700	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9161-0790 Québec inc.	Propriétaire	1372, chemin Desmarais Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0	Y2067131

Conditions météo
Nuageux

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cherylane Dubé Delarosbil avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées SO

L'entreprise a choisi de céder les terrains 53, 54 et 55 en mesure compensatoire à la municipalité de Saint-Didace, dans la MRC D'Autray à des fins de conservation. La cession a été faite et signée le 14 novembre 2008.

Lors d'une inspection le 10 août 2012, il a été constaté que le milieu humide protégé (terrain # 53, 54 et 55) était intégral. Aucune perturbation n'a été observée mis à part un sentier déboisé à l'emplacement du site de conservation. L'entrée se fait à partir du chemin principal et fait le tour du lac pour se terminer au bord de la baie où des milieux humides importants se trouvent. Il a été évalué que ce sentier pourrait engendrer de futures perturbations à la zone de conservation pouvant ainsi affecter l'écosystème environnant.

Une lettre a été envoyée à la municipalité de Saint-Didace le 13 août 2012 pour l'avertir des problématiques pouvant être engendrées par le chemin déboisé. Il a été demandé de barrer l'entrée du chemin afin de limiter l'accès. Il a également été demandé de mettre une affiche pour informer le public qu'il s'agit d'un site de conservation et que l'accès leur est refusé en tout temps.

3 Description de l'inspection

Le 12 novembre 2014, nous nous rendons sur le site de conservation.

À notre arrivée, on constate que les terrains 53, 54 et 55 ne semblent pas être exploités ou utilisés. Nous stationnons le véhicule et nous commençons à faire le tour des terrains. Aucune activité ne semble être pratiquée sur ces terrains et on n'observe aucune perturbation du milieu. Il était difficile d'aller loin du chemin, car dans la tourbière, la mousse s'enfonçait beaucoup sous nos pas.

Il a été difficile de trouver l'entrée du sentier, mais finalement nous l'avons trouvée au début du terrain 55. Le sentier semble art 37 Le sentier est partiellement dégagé. Nous voyons bien les troncs des arbres coupés. Il ne semble pas être pratiqué et on perçoit même une repousse végétale en comparant avec les photos du rapport précédent (#400956782). Il n'y avait aucun aménagement pour bloquer l'entrée du chemin et aucune affiche signalisant qu'il s'agisse d'une zone de conservation. Aucune affiche n'a été remarquée sur le bord des trois terrains non plus.

6 photos et 5 points GPS ont été pris le long du sentier déboisé.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Les données GPS et les photos en été malencontreusement perdues. Il n'y aura donc aucune photo annexée à ce rapport.

Le 5 janvier 2015, j'appelle à la municipalité de Saint-Didace pour leur demander s'ils ont l'intention de barrer l'entrée du chemin et de mettre une affiche pour informer le public qu'il s'agit d'un site de conservation. Je parle avec M. André Allard et il m'explique qu'il est au courant de la situation, mais ne se souvient pas de la lettre envoyée le 13 août 2012. Il rajoute qu'il est prêt à faire ce qu'il faut pour conserver la zone de conservation. Je décide donc de transmettre une nouvelle lettre à la municipalité.

5 Conclusion

Aucune perturbation n'est observée sur les terrains 53, 54 et 55 mis à part le sentier déboisé qui semble être en revégétalisation naturelle. L'entrée du chemin n'est toujours pas bloquée et aucune affiche n'a été installée pour délimiter et signaler la zone de conservation.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

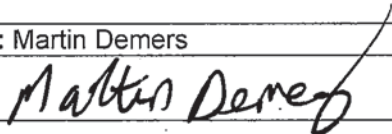
6 Recommandations

Ainsi, je recommande :

- De transmettre une lettre à la municipalité concernant les aménagements devant être réalisés afin de sécuriser la zone de conservation;
- De faire un suivi téléphonique à l'automne 2015 pour vérifier si les aménagements ont été réalisés.

Rédigé par : Martin Demers

Signature :



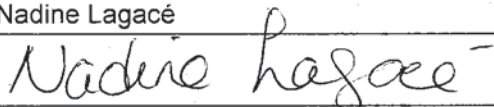
Date de signature : 2015-01-09

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Nadine Lagacé

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date : 2015-01-09

Commentaires :